



# Assemblée générale

Cinquante-huitième session

**13<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 26 septembre 2003, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Hunte ..... (Sainte-Lucie)

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant d'entamer les délibérations d'aujourd'hui, je plaide, une nouvelle fois, pour la coopération et l'appui de l'Assemblée générale pour ce qui est de l'utilisation des téléphones portables. Veuillez vous assurer qu'ils sont en mode vibreur quand vous êtes dans la salle, parce que c'est gênant pour les intervenants. Ils ont effectué des milliers de kilomètres pour se joindre à nous, et ils sont interrompus au cours de leur allocution par la sonnerie des téléphones. Je vous prie de faire de votre mieux en ce qui concerne ce problème particulier.

## **Allocution de M. Janez Drnovšek, Président de la République de Slovénie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Slovénie.

*M. Janez Drnovšek, Président de la République de Slovénie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Janez Drnovšek, Président de la République de Slovénie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Drnovšek** (*parle en slovène; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : L'Organisation des Nations Unies est une idée formidable, née des souffrances humaines et du désir universel d'un monde meilleur. Malgré les nombreux défis difficiles auxquelles elle a été confrontée au cours de plus d'un demi-siècle d'histoire, elle a toujours eu un rôle important à jouer. Elle a réussi car elle a été en mesure de s'adapter et, en surmontant de nouveaux obstacles, elle a trouvé un mode de fonctionnement pour atteindre ses objectifs, même si ce n'était pas toujours dans toute la mesure escomptée. Il convient particulièrement de mentionner ici ses résultats dans le domaine du maintien de la paix, de l'aide humanitaire ainsi que du développement du droit international et des valeurs universelles, que ce droit défend.

Le rôle joué par l'ONU jusqu'à présent démontre clairement que tous les problèmes auxquels la communauté internationale est confrontée ne peuvent pas être réglés de façon unilatérale ou même bilatérale. À une époque d'interdépendance mondiale croissante, de plus en plus de problèmes ne peuvent être résolus par les pays, individuellement, ou même en coopération avec un petit nombre d'autres pays. Le multilatéralisme de l'ONU ne doit donc jamais reposer sur des valeurs favorisant les avantages à court terme de pays individuels ou de groupes d'intérêt. Bien au contraire, il doit se reposer sur la prise de conscience de ce que personne ne sera satisfait à long terme si

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



nous sommes entourés de personnes vivant dans la misère, sans les nécessités de base de la dignité humaine. Les valeurs fondées sur cette prise de conscience doivent devenir un élément indissociable des relations entre les pays, tandis que croît l'interdépendance mondiale de la race humaine.

Cette interdépendance mondiale croissante est également manifeste dans le domaine de la sécurité, le pilier le plus fondamental du bien-être humain. Les tensions économiques, inter-ethniques et religieuses ne sont plus limitées à quelques États ou religions mais peuvent potentiellement avoir des effets dans le monde entier. L'avertissement le plus sévère de cela a été donné par les actes de terrorisme survenus aux États-Unis. La crise iraquienne et d'autres régions en proie aux troubles constituent d'autres avertissements à cet égard. Il est indéniable que nous ne pourrions lutter efficacement contre le terrorisme international et la prolifération des armes de destruction massive que grâce à la coopération large de plusieurs pays. L'ONU a joué un rôle essentiel dans l'édification d'une coalition internationale contre le terrorisme, et elle doit continuer de jouer ce rôle.

En luttant contre le fléau universel du terrorisme, nous devons faire en sorte que nos yeux restent rivés sur le respect des grands acquis de notre civilisation. Les droits de l'homme ont une place de premier choix parmi ces acquis. Parfois, nous ne pouvons pas éviter le dilemme digne hobbesien entre sécurité et liberté. Il faut savoir, néanmoins, que sacrifier la liberté pour la sécurité a souvent pour résultat de n'aboutir ni à l'un ni à l'autre. Nous devons donc faire en sorte que les engagements internationaux en faveur des droits de l'homme soient respectés.

La communauté internationale a adopté une mesure importante s'agissant de la protection des droits de l'homme avec la création de la Cour pénale internationale. Nous espérons sincèrement que les crimes les plus grands contre l'humanité ne resteront pas impunis et que la Cour parviendra à mettre un terme à ces crimes grâce à son fonctionnement autonome.

Depuis l'année écoulée, l'Iraq a été au centre de l'attention de la communauté internationale. Au départ, le cours des événements dans ce pays a révélé les limites de la coopération et des prises de décision multilatérales. Ces événements illustrent à présent les limites d'une action multilatérale, compte tenu des

immenses défis auxquels il faut faire face dans le domaine de la sécurité internationale ainsi que des limites inhérentes à l'unilatéralisme. Le caractère complexe de la reconstruction et de la revitalisation après le conflit en Iraq exige le plus large appui possible de la part de la communauté internationale et des Iraquiens eux-mêmes. L'Organisation des Nations Unies est le seul organe capable de symboliser cet appui. Son rôle en Iraq doit devenir encore plus actif, tout en maintenant son autonomie. Seule une Organisation des Nations Unies forte, avec un mandat largement défini, pourra jouer le rôle que nous attendons d'elle, à savoir servir en tant que facteur de stabilité en Iraq et dans l'ensemble de la région. S'acquitter de ce rôle sera le meilleur moyen de rendre hommage aux représentants de l'ONU qui ont tragiquement perdu la vie en Iraq, y compris Sergio Vieira de Mello et ses collègues. Ils demeureront vivants dans nos mémoires et dans nos actions.

L'attention que nous consacrons aux crises les plus visibles et à la lutte contre le terrorisme ne doit pas nous pousser à négliger les autres dangers à la paix et à la sécurité dans le monde. Un exemple en est les régions d'Afrique nécessitant une aide, tant pour mettre fin aux conflits que pour s'attaquer aux causes profondes de ces troubles. Même l'Afghanistan, sur laquelle étaient récemment rivés les yeux du monde entier ne semble plus retenir notre attention. Pourtant, il est évident que l'instabilité chronique de ce pays risque de le replonger dans une guerre civile dévastatrice. Nous ne pouvons pas non plus oublier la région de l'Europe du Sud-Est, qui a représenté une des pires menaces à la paix et à la sécurité mondiale dans les années 90. L'Europe du Sud-Est est maintenant pacifique. Néanmoins, le succès ou l'échec de sa stabilisation après les conflits continue d'être tributaire de la participation active de la communauté internationale. Nous devons par conséquent consacrer suffisamment d'attention à la consolidation politique et sociale dans cette région.

Le monde ne peut pas réagir à la crise iraquienne en la ramenant simplement à une question de sécurité militaire, ou même en s'engageant en faveur d'une militarisation croissante de la sécurité internationale. Nous devons nous concentrer sur la source des menaces à la sécurité internationale. Nous devons travailler d'arrache-pied en faveur d'un développement responsable et sain, qui n'élargisse pas le fossé entre riches et pauvres. Nous devons aller au-delà d'un

schéma de développement qui exacerbe les divergences et les tensions. Au contraire, nous devons assurer des perspectives saines pour tous, y compris dans le « tiers-monde ». Ainsi, nous devons avoir des règles commerciales internationales permettant aux pays les moins avancés d'utiliser leurs ressources et d'en tirer pleinement profit. L'effondrement des négociations à Cancún devrait être pris au sérieux. Les pays développés devraient réagir en acceptant un plus grand nombre d'exigences présentées par les pays en développement. La Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le développement qui y figurent représentent une réaction importante à ces défis. Nous devons par conséquent tout faire pour atteindre ces objectifs.

Je voudrais, à ce stade, mentionner tout particulièrement la lutte contre le VIH/sida. Je me félicite chaleureusement de la tenue de la session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée à cette question.

Le renforcement objectif de l'interdépendance mondiale exige un renforcement du rôle de cette Organisation mondiale. Dans ce dessein, nous devons revigorer l'ONU et l'adapter pour qu'elle soit en mesure de relever ces défis. À ce jour, le Secrétaire général Kofi Annan a accompli un énorme travail dans le domaine de la rationalisation des opérations de l'ONU et du renforcement de son efficacité. Nous le félicitons de ces réalisations et l'appuierons dans ces efforts constants à cette fin. Nous nous félicitons de tout cœur de son intention de constituer un groupe de haut niveau de personnalités éminentes, chargé d'examiner les obstacles actuels à la paix et à la sécurité et d'évaluer le fonctionnement des grands organes de l'Organisation en vue de faire des recommandations sur les moyens susceptibles de la renforcer.

Un certain nombre de questions et de propositions concernant la redynamisation et la réforme de l'Assemblée générale ont déjà été énoncées et bénéficient du soutien de la majorité des États Membres, dont la Slovénie. Il faut maintenant les mettre en pratique. Je voudrais réaffirmer également la conviction de la Slovénie que le Conseil de sécurité doit être élargi pour assurer la représentation des pays qui assument la responsabilité la plus importante en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. En même temps, il faut une juste représentation pour le reste de la communauté

internationale afin de conférer au Conseil de sécurité un niveau de légitimité suffisant.

Outre les changements qui s'imposent dans le fonctionnement de l'ONU, il faut noter que de nombreuses idées erronées à propos de l'ONU découlent de l'absence d'informations relatives à l'Organisation. Sur la base de l'expérience acquise jusqu'ici, l'ONU devrait peut-être envisager d'étendre son propre réseau mondial d'universités. Ces institutions seraient subordonnées à la législation nationale et offriraient une éducation de haute qualité conforme à l'esprit des Nations Unies. Cette politique aurait de nombreux avantages. Les étudiants tireraient de nombreux enseignements de l'ONU tandis que celle-ci contribuerait à accroître le niveau d'éducation et à diffuser ses valeurs fondamentales.

La mondialisation nous a ouvert les yeux et nous a fait comprendre le fait vital que l'ensemble de la race humaine est intrinsèquement solidaire. Nous devons relever les nouveaux défis de la mondialisation en renforçant les efforts pour que ces valeurs que l'ONU a aidé sensiblement à développer soient également mondialisées : la paix et la sécurité internationales, le respect des droits de l'homme, la solidarité et la protection de l'environnement. L'ONU doit continuer à jouer un rôle moteur dans ce processus des plus importants. À cette fin, il nous incombe de s'assurer que l'ONU est en mesure de donner force de loi à ces valeurs – et, par là même, à son objectif admirable – rendre le monde meilleur.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Slovénie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Janez Drnovšek, Président de la République de Slovénie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Ricardo Maduro Joest, Président de la République du Honduras**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

*M. Ricardo Maduro Joest, Président de la République du Honduras, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ricardo Maduro Joest, Président de la République du Honduras, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Maduro Joest** (*parle en espagnol*) : C'est la première fois que je parais dans cette demeure des peuples des Nations Unies, à un moment crucial pour l'histoire et pour notre Organisation. Il y a quelques années, la communauté internationale s'était réunie dans cette même enceinte pour établir l'ordre du jour du nouveau millénaire. Sur celui-ci nous avons fait figurer les questions urgentes, les points convergents, la vision et les objectifs qui ont orienté nos activités et, de fait, il a représenté notre guide pour assurer la paix et la sécurité internationales, la gouvernance démocratique, la conjugaison des efforts et des actions dans la lutte contre les plus grands fléaux qui affligent les citoyens du monde. Toutefois, un attentat terroriste inacceptable a mis sens dessus dessous notre ordre du jour commun et a obligé toutes les nations du monde à procéder à des ajustements dans les priorités agréées. La sécurité est alors devenue l'axe principal, immédiat et péremptoire de l'action collective.

Le Honduras rejette et condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, où qu'il soit commis et quels qu'en soient les auteurs et les instigateurs. À cet égard, notre Organisation, qui rassemble les espérances et les aspirations de tous les peuples du monde, a également subi les assauts de cette nouvelle menace qui ont semé terreur et douleur. En fait, du haut de cette tribune, je souhaite rendre hommage à Sergio Vieira de Mello, victime de l'injustice et de la haine fratricide.

Le Honduras et le Gouvernement que je préside, conscients de notre responsabilité en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, ont assumé entièrement leur engagement à relever les défis auxquels nous sommes confrontés. C'est la raison pour laquelle le Honduras est partie d'un grand nombre de conventions internationales qui ont pour objectif de garantir la sécurité des habitants de la planète. Malgré la faiblesse de nos ressources, nous avons décidé d'envoyer en Iraq, dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité, une mission clairement humanitaire, un contingent des forces armées du Honduras pour contribuer ainsi à la reconstruction, à la

stabilité et à la démocratisation d'un peuple ami. Dans ce même esprit, le Honduras a renouvelé l'engagement manifesté à l'égard de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

D'autre part, conjointement avec les républiques sœurs d'Amérique centrale, nous avons travaillé d'arrache-pied à l'élaboration d'un plan pour prévenir le terrorisme et lutter contre ce fléau, et un autre pour lutter contre la criminalité organisée sous toutes ses manifestations. En outre, j'ai soumis à l'examen des chefs d'États et de gouvernements d'Amérique centrale des initiatives ponctuelles pour améliorer les niveaux d'échange d'informations ainsi que pour établir un mandat d'arrêt régional permettant d'éviter que les criminels ne jouissent de l'impunité en traversant les frontières de l'Amérique centrale. C'est également avec satisfaction que j'informe que les Centraméricains s'acheminent vers la réalisation d'un ordre du jour susceptible d'assurer une limitation et un équilibre des armes adéquats de façon à investir les ressources ainsi libérées dans les domaines sociaux prioritaires.

Tout cela, nous l'avons fait sans oublier ou reléguer au second plan l'extraordinaire déclaration de solidarité et d'engagement que nous avons tous pris de déployer nos meilleurs efforts pour éliminer la pauvreté et la faim. Notre engagement et la convergence de nos efforts ont été dûment reconnus dans le *Rapport sur le développement humain* pour l'Amérique latine et des Caraïbes qui a été récemment présenté par le Programme des Nations Unies pour le développement. Mon peuple et mon gouvernement sont extrêmement honorés que le Honduras ait été choisi comme le lieu de sa présentation. Dans ce rapport, il apparaît clairement que le Honduras est parvenu à réduire considérablement les inégalités par rapport à sa croissance économique, comparativement à la moyenne des autres pays, c'est-à-dire que pendant la période couverte par le rapport, la croissance économique du Honduras, quoique relativement faible, a été assez équilibrée. Nous sommes également parvenus à réaliser des progrès très importants dans le domaine social et en matière de réformes institutionnelles pour lesquelles nous avons bénéficié de l'appui de l'ONU.

Nous sommes reconnaissants d'avoir pu accéder au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui a permis d'améliorer considérablement, pour la porter à un niveau sans

précédent, l'attention que nous apportons à ces maladies.

C'est également avec l'appui de l'Organisation que nous avons pu étendre considérablement notre programme de repas scolaires. En tout juste 20 mois, nous sommes parvenus à toucher 80 % des enfants qui arrivent à l'école en ayant faim, contre seulement 16 % auparavant. Ce programme est mis en œuvre avec le soutien du Programme alimentaire mondial (PAM). Il a valeur d'exemple, puisqu'il compte sur le PAM pour acheter les ingrédients et a recours aux maires de villages et aux mères de famille pour assurer la distribution et la préparation des aliments, pour un coût par repas de 0,09 dollar, soit 18 dollars pour nourrir un enfant durant les 200 jours de classe que compte l'année scolaire.

Nous avons réalisé des progrès extraordinaires dans le domaine des réformes institutionnelles, sur la base d'un accord signé entre tous les partis politiques lors du dernier processus électoral, sous les auspices du bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Honduras. Grâce à cet accord, nous disposons désormais d'une Cour suprême de justice indépendante, nous avons renforcé l'indépendance du principal organe de contrôle de l'État, la professionnalisation des organes électoraux et nous avons réalisé d'autres réformes de grande importance pour la démocratie et le renforcement de la confiance des citoyens envers leurs institutions.

Les Nations Unies ont également participé à notre programme de réduction de la corruption. Nous avons mis en œuvre un programme vigoureux qui délègue nombre des achats réalisés par l'État au PNUD ainsi qu'à d'autres institutions non gouvernementales, afin de garantir l'honnêteté et d'éviter la tentation de la corruption.

Mon gouvernement se présente donc devant ce forum mondial en s'appuyant sur des faits qui témoignent de notre volonté de respecter les engagements que nous avons pris concernant la réduction des inégalités et de l'exclusion. Mais le Honduras se présente aussi devant l'Assemblée avec l'espoir que la lenteur que l'on constate en matière de développement humain dans le monde sera surmontée grâce à une solidarité internationale toujours plus grande et plus efficace. C'est pourquoi je lance un appel pour que les perspectives et les bienfaits de la mondialisation soient répartis de manière plus

équitable et plus juste entre tous les peuples et toutes les nations.

Dans ce contexte, je voudrais évoquer notre Organisation. L'ONU doit être toujours davantage le point de rencontre des cultures et des civilisations. Il faut conjuguer nos efforts pour concrétiser les objectifs sur lesquels nous nous sommes entendus à San Francisco et qui demeurent consacrés dans la Charte. Nous avons besoin d'une Organisation plus efficace pour faire face aux défis auxquels les peuples sont confrontés et pour régler les divergences par les moyens des voies pacifiques dont nous sommes convenus.

À l'évidence, il existe des situations urgentes qui exigent notre attention. La situation au Moyen-Orient nous préoccupe tout particulièrement. Dans mon pays, comme sous d'autres latitudes, les individus cohabitent de manière pacifique comme le faisaient leurs ancêtres sur la même terre. Ces individus comme tous les habitants du Honduras souhaitent que la paix devienne une réalité pour les peuples palestinien et juif, ainsi que les autres habitants de la région. La paix, dans cette zone, est précaire et ne tient qu'à un fil et nous avons le devoir très clair de la consolider.

Nous sommes également préoccupés par les situations d'affrontements qui parsèment le continent africain ainsi que par les foyers de tension qui se réveillent parfois en Asie, et dont les conséquences, si elles venaient à se développer pleinement, pourraient mettre en péril la planète tout entière.

Le bon sens doit toujours l'emporter, et c'est pourquoi nous espérons que les négociations donneront des résultats encourageants. La paix du monde est notre paix à tous, et c'est pourquoi nous sommes tant engagés en faveur du respect et de la promotion des droits de l'homme. C'est pourquoi également le Honduras est déterminé à lutter contre les divers fléaux qui frappent nos sociétés, tout en respectant ces droits.

Au Honduras aujourd'hui, nous avons un très grave problème de délinquance juvénile, qui atteint des niveaux alarmants et touche tous les citoyens. Il convient d'insister, ici, sur un aspect spécifique de cette violence. Depuis quelques années, l'une des conséquences tragiques de la criminalité est la mort d'un grand nombre de mineurs de moins de 18 ans. Face à cette situation dramatique, mon gouvernement a créé une Commission présidentielle pour la protection physique et morale de l'enfance, et il a commandité

une enquête sur ce phénomène dont les résultats ont été publiés en septembre de l'année dernière. De plus, nous avons créé une Unité spéciale d'enquête sur le décès des mineurs qui fait en sorte que ces crimes répréhensibles soient punis. Dans la même veine, le Honduras a adopté les recommandations du rapport de la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires auprès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Ces recommandations commencent déjà à donner des résultats très positifs.

C'est l'occasion propice de rappeler, de manière catégorique, que l'État hondurien ne tolère, n'accepte et n'encourage en aucune façon les assassinats d'enfants et d'adolescents et qu'il a consacré des ressources énormes, à la lumière de ses moyens très limités, à la cessation et, si possible, à l'élimination de ce véritable affront à la dignité humaine. Il n'est pas concevable qu'une minorité violente plonge et maintienne dans l'angoisse une majorité paisible et honnête. Les associations de la société civile participent à cette action au profit de la majorité des Honduriens et ensemble, nous sommes en train de réussir à faire baisser le niveau de délinquance sous toutes ses formes.

Pour combattre ce mal, intimement lié à d'autres manifestations de la criminalité internationale, tels que le trafic des stupéfiants et le terrorisme, dont les causes remontent à la nuit des temps, mon gouvernement a besoin de la compréhension et de l'aide fraternelle de la communauté internationale. Nous en avons aussi besoin pour sceller des accords satisfaisants avec le Fonds monétaire international, qui permettent d'appliquer intégralement le Plan d'action de Stockholm pour la reconstruction de l'Amérique centrale. L'allègement de la dette extérieure ne doit pas rester un voeu pieux, il doit devenir une réalité. Avec les ressources dégagées grâce à l'allègement de la dette, mon gouvernement et ceux qui lui succéderont pourront disposer d'un capital suffisant pour poursuivre la lutte contre la pauvreté, contre l'analphabétisme, contre le VIH/sida et en faveur de la réalisation des autres objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Coopérer et être solidaire est une obligation, pas une aumône. C'est un engagement qui a été pris. Le Honduras espère que l'on réalisera des efforts, importants et immédiats, pour que le pourcentage convenu en faveur de la coopération devienne une

réalité. Nous reconnaissons également que la mondialisation, et concrètement l'accroissement du commerce international, apportent un espoir de croissance pour nos peuples. Nous participons actuellement à la négociation de traités de libre-échange avec les États-Unis, avec le Canada et l'année prochaine avec l'Union européenne, entre autres. Mais nous demandons aux pays les plus développés l'accès de nos produits aux marchés qui, aujourd'hui, bénéficient de systèmes de protection qui ne devraient plus avoir cours.

Nous exigeons l'élimination des subventions agricoles. Nous demandons également de plus gros avantages pour nos producteurs, qui, aujourd'hui, ne reçoivent qu'une partie minime de la valeur à laquelle le fruit de leur travail est commercialisé. Pour illustrer le manque d'équité en ce qui concerne la valeur ajoutée des produits de base issus de notre région, je voudrais évoquer l'exemple du café. La récente crise des prix du café a coûté 600 000 emplois à la région de l'Amérique centrale. Au Honduras, la production est répartie entre plus de 80 000 petits producteurs, dans leur grande majorité des pauvres des régions rurales. Cette situation constitue un avantage énorme lorsque les prix sont forts, car il s'agit d'un mécanisme de distribution sociale des revenus très efficace, mais elle est très défavorable en cette période où les prix sont historiquement bas.

Il y a 6 ans, en 1997, on estimait que la valeur totale du marché du café servi, c'est-à-dire au détail, était de 30 milliards de dollars; sur cette valeur totale, 40 %, soit 12 milliards de dollars, revenaient aux producteurs. Aujourd'hui, la valeur totale du marché final a plus que doublé, pour atteindre 65 milliards de dollars, mais la valeur reçue par les producteurs a, elle, été réduite au moins de moitié, pour passer à 5,5 milliards de dollars, soit aujourd'hui 9 % seulement du prix final. Il faut donc redistribuer les bienfaits de la mondialisation et augmenter les niveaux de solidarité.

Cette situation ne se limite pas à seulement un de nos produits d'exportation. Les termes de l'échange de nos principaux produits d'exportation font obstacle à une bonne gouvernance démocratique. Je le répète, le peuple du Honduras exige des mesures claires qui visent à redistribuer les bénéfices de la mondialisation et à accroître la solidarité.

Nous devons tous déployer des efforts pour réaliser la paix et la sécurité internationales. L'attitude

que nous adopterons face aux conflits est d'une importance cruciale. C'est la raison pour laquelle le Honduras est partie à deux affaires soumises à la Cour internationale de justice. Nous comparaissons, dans les deux cas, avec la sérénité de celui qui se sait dans son bon droit. Nous sommes convaincus que, dans le cas du Salvador, la décision de cette cour, rendue en 1992, sera exécutée intégralement et fidèlement. De même, s'agissant du Nicaragua, nous sommes tout aussi sûrs que la décision que prendra la Cour internationale au sujet de nos revendications maritimes respectives sera pleinement appliquée. Le Honduras a toujours strictement respecté les décisions de justice internationale. Dans ces deux cas, vous pouvez compter sur notre volonté de respecter les décisions rendues par la Cour internationale de Justice.

Je ne quitterai pas cette tribune, qui représente la conscience universelle, sans vous adresser mes félicitations pour votre élection et vous souhaiter plein succès dans vos difficiles fonctions.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée nationale, je voudrais remercier le Président de la République du Honduras de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Ricardo Maduro Joest, Président de la République du Honduras, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Haïti.

*M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Aristide** : J'ai l'honneur de saluer les membres de l'Assemblée au nom du peuple haïtien, et j'adresse nos félicitations à notre cher ami et

frère, M. Julian R. Hunte, Président de cette auguste Assemblée.

Après avoir célébré en 1992 les 500 ans de résistance indienne, noire et populaire, la République d'Haïti célébrera, le 1er janvier prochain, le bicentenaire de son indépendance. D'ores et déjà, la première République nègre du monde souhaite à tous la plus cordiale bienvenue à cette fête de liberté. Valeur universelle, cette liberté conquise en 1804 par nos ancêtres doit nous orienter jour et nuit vers la paix.

Avec le génocide d'abord infligé aux Indiens, puis aux 15 millions d'Africains arrachés à leur terre natale et jetés dans les chaînes de l'esclavage sur le sol d'Haïti en 1502, il ne pouvait y avoir de paix. Au cours de ces trois siècles de génocide, notre continent fournissait 70 % de l'or mondial, soit 2 849 tonnes d'or évaluées à 36 milliards de dollars.

Bien sûr, l'esclavage est un crime contre l'humanité. Notre génération a donc l'impérieux devoir de déposer au musée de la civilisation, le livre d'or consacré à la réparation et à la restitution.

Hier ce fut la traite des Noirs. Demain ce sera la fête des Noirs, ces Noirs libres et libres à jamais pour qu'enfin règne la paix.

Le 1er janvier 2004, ce sera donc la fête de tous les Noirs et de tous les Blancs amoureux de la liberté, fête de tous les peuples assoiffés de liberté et de paix. Aussi, voulons-nous passer par ce bicentenaire de liberté pour atteindre un millénaire de paix.

La République d'Haïti, dans ce contexte, vise un développement durable permettant d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés ici en l'an 2000 par les chefs d'État et de gouvernement du monde. Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, tel est bien un défi majeur. Oui, un défi majeur à relever face à la croissance accélérée de la mondialisation économique.

Dans ce vaste champ de liberté où, malheureusement, l'on ne parvient pas encore à briser les chaînes de la misère abjecte, les quatre cinquièmes des habitants du monde ne consomment qu'un cinquième de l'ensemble des ressources de la planète. Tandis que la production planétaire de denrées alimentaires de base représente 110 % des besoins mondiaux, 30 millions de personnes meurent de faim chaque année. En Haïti, comme ailleurs, pour atteindre

les Objectifs du Millénaire, l'exercice du pouvoir implique le respect des libertés fondamentales, la tolérance, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, le trafic de drogue et l'impunité, l'investissement dans l'humain, la sécurité pour tous, la tenue d'élections libres honnêtes et démocratiques.

Pour l'éclosion d'une nouvelle Haïti et l'avènement d'un monde meilleur, nous nous opposons tant à l'extinction de la liberté qu'à celle de nos espèces et de nos écosystèmes. Au niveau des Caraïbes et de l'Amérique latine, la dégradation de l'environnement affecte 300 millions d'hectares de terres et près de 30 % des récifs coralliens. Au cours de ces trois dernières décennies, sur les 400 millions d'hectares de forêt naturelle perdus dans le monde, 40 % se localisaient dans nos régions caribéennes et latino-américaines. Il va de soi que les couches les plus pauvres de nos populations en souffrent. Et leur souffrance nous afflige.

Si au Sommet de Stockholm les scientifiques ont souligné l'extermination de 150 espèces d'oiseaux et la menace d'extinction de 1 000 autres, aujourd'hui, la question lancinante s'articule autour de la vie ou de l'extinction progressive de l'espèce humaine. En témoigne la pandémie du VIH/sida : 42 millions de personnes infectées dans le monde 3,1 millions de morts; 13 millions de petits orphelins dont les parents sont décimés par le virus, 6 000 jeunes contaminés par le VIH/sida chaque jour.

Vouloir mener une lutte efficace contre la pandémie, c'est opter inévitablement pour l'éradication de la misère. Et bien évidemment, le fardeau de la dette extérieure et les sanctions économiques ne frayent pas la voie à cette éradication, écrivit la Première Dame.

En effet, au niveau de la région Caraïbes et Amérique latine, la dette extérieure implique un transfert net de 25 milliards de dollars en moyenne annuelle, en direction du Nord. En d'autres termes, la valeur cumulée de cette dette est supérieure à la moitié du produit intérieur brut de la région.

Tout au long de cette marche collective et historique vers les Objectifs du Millénaire, nous espérons que l'enveloppe consacrée par les pays riches au développement durable, passera de 0,2, 0,3 à 0,7 % de leur produit national brut.

Nombre d'observateurs avaient exprimé leur joie de constater la réduction des dépenses militaires à

l'échelon du monde, au cours de la dernière décennie du XXe siècle. En effet, de 1985 à 1998, ces dépenses passaient de 1 210,5 milliards à 803,7 milliards de dollars. La réduction des dépenses en armement et l'augmentation des dépenses consacrées au développement humain, croyons-nous, peuvent favoriser tant la croissance humaine que la croissance économique. La République d'Haïti lutte et luttera sans relâche contre la violence et le terrorisme. Elle souhaite toutefois que ce besoin incoercible ne parvienne à intensifier ni une course aux armements ni une prolifération d'armes meurtrières à travers le monde.

Le terrorisme et le bioterrorisme ne relèvent pas du monde des hallucinations. Pour vivre libre et vivre en paix, il faut éradiquer la violence d'où qu'elle vienne. Que luise enfin une ère de paix au Moyen-Orient, en Afghanistan, en Afrique, en Asie, en Iraq, partout où les guerres infligent à l'humanité d'indicibles souffrances. Depuis 1989, fin de la guerre froide, il y a eu plus de 60 conflits armés, entraînant la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes et plus de 17 millions de réfugiés.

La violence et l'esclavage sont source de ténèbres. La paix et la liberté sont source de lumière. Notre monde est en quête de cette lumière. Celle-ci, comme la liberté, est absolument indispensable à la vie sur terre. Appauvrie mais consciente de ses richesses humaines, culturelles et historiques, Haïti brille au-delà des ténèbres de la colonisation, comme un phare de liberté.

Disons-le humblement :

La première République Nègre du monde

Est et demeure le pivot géographique de la liberté des Noirs.

*(l'orateur poursuit en créole haïtien)*

Haïti est mère de liberté,

Ses fils et filles sont les fruits des entrailles de la dignité humaine.

*(l'orateur reprend en français)*

Haïti est mère de liberté,

Ses fils et filles sont les fruits des entrailles de la dignité humaine.

Qu'elle brille et qu'elle brille jour et nuit, cette lumière de liberté! Grâce à Albert Einstein, on sait que la lumière est corpusculaire et donc, elle insinue un flot de photons. Grâce à Toussaint Louverture, on sait que la liberté est une source lumineuse d'où jaillissent des photons de dignité, de justice et de paix. Que partout se répande la lumière éclatante de la liberté!

Nos ancêtres et les vôtres ont libéré les esclaves de leurs chaînes. Aujourd'hui, unissons-nous pour libérer le monde des chaînes de la pauvreté infrahumaine. Alors, règneront bonheur, justice et paix au coeur des nations et au coeur d'Haïti où vous serez tous chaleureusement accueillis pour la célébration du bicentenaire de notre indépendance.

**Le Président** (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'Haïti, de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Jean Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*M. Fall (Sénégal), Vice-Président, assume la présidence.*

#### **Allocution de Mme Gloria Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines**

**Le Président par intérim**: L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République des Philippines.

*Mme Gloria Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim**: Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à la Présidente de la République des Philippines, S. E. Mme Gloria Macapagal-Arroyo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Macapagal-Arroyo** (*parle en anglais*): Au nom de la délégation des Philippines, je voudrais exprimer mes félicitations les plus chaleureuses au Président et aux membres du Bureau à la suite de leur élection à la direction de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

Les 12 derniers mois ont été extrêmement difficiles pour les Nations Unies. Des voix cyniques se

sont élevées quant à la capacité de l'Organisation à dépasser l'état de désunion et de concurrence stérile entre les grandes puissances pour assumer son rôle de catalyseur aux fins de promouvoir la paix et la sécurité internationales, et le développement.

S'il est vrai que l'ONU a connu une situation difficile au cours des 12 derniers mois, son déclin annoncé est tout à fait exagéré. Les liens économiques entre nations se sont élargis et renforcés dans de nombreux domaines. L'interdépendance du village mondial continue d'empiéter sur les limites politiques traditionnelles. Ainsi, les tentacules du terrorisme international se sont insidieusement déployés dans le monde.

Ces tendances actuelles montrent que sans la force centripète assurée par la coopération internationale et des partenariats à travers les Nations Unies, le monde tendrait à se désunir. Les riches deviendraient plus riches et les pauvres s'appauvriraient. Les conflits et l'absence d'harmonie apparaîtraient dans des cadres politiques, ethniques et même religieux. Il existe un paradoxe, celui d'un monde qui se réduit grâce à la technologie en évolution et qui, dans le même temps, s'écarte du fait de l'inégalité.

Il y a trois ans, 146 chefs d'État et de gouvernement et 189 États Membres ont esquissé une voie pour l'avenir en élaborant la Déclaration du Millénaire. Au cours de ces trois dernières années de nombreux acquis ont été obtenus mais il reste beaucoup à faire pour réaliser les objectifs que les Nations Unies ont fixés pour le vingt et unième siècle.

Je suis heureuse de dire que la vision du Sommet du Millénaire et la quête des Objectifs du Millénaire pour le développement dans mon pays ont commencé à porter leurs fruits, telles qu'elles sont mises en oeuvre dans notre processus de paix dans la partie sud des Philippines, à Mindanao.

Le Gouvernement des Philippines et le Front de libération islamique Moro, le groupe séparatiste musulman au sud des Philippines, ont compris que la solution des Nations Unies est la seule qui soit correcte et viable: la paix est une condition indispensable du développement économique tout comme le développement est un élément essentiel de la paix. Rien ne contribuera plus à sortir les Philippines de la pauvreté que la paix elle-même. C'est pour cela que nous sommes actuellement en pourparlers de paix avec

le Front de libération islamique Moro. Le Gouvernement malais a joué un rôle moteur au niveau de l'aide apportée dans ces négociations.

Pour compléter ces efforts, les Philippines ont demandé le statut d'observateur à l'Organisation de la conférence islamique (OCI). J'assisterai à la conférence de l'OCI le mois prochain en Malaisie et je compte employer ce moment pour faire avancer le processus de paix à Mindanao et oeuvrer à une meilleure entente entre toutes les confessions.

Je saisis cette occasion pour remercier la communauté des Nations Unies de l'appui qu'elle apporte à l'entrée des Philippines au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent pour la période 2004-2005, et pour demander de maintenir cet appui pendant les élections du Conseil.

Nous souhaitons apporter la contribution de notre longue expérience du système des Nations Unies, en notre qualité de Membre fondateur de l'Organisation. Nous avons activement pris part aux initiatives prises par le Conseil dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité mondiales au cours des 60 dernières années, tant comme membre non permanent, déjà, que comme fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et à d'autres actions du Conseil.

Les Philippines ont apporté leur contribution active, depuis 50 ans, aux opérations de maintien de la paix en Afrique, en Asie, aux Amériques, au Moyen-Orient et en Europe en fournissant du personnel militaire et de police. Nous nous apprêtons maintenant à envoyer un contingent à la dernière opération de l'ONU qui va être déployée au Libéria le mois prochain.

Les principes qui nous guideront pour notre participation au Conseil comprennent, notamment, le principe de sécurité collective, consacré dans la Charte des Nations Unies, qui doit être respecté. Le Conseil de sécurité doit veiller à conserver une perspective multilatérale alors qu'il s'acquitte de son rôle principal de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le respect de la primauté du droit est d'importance primordiale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je crois que l'ONU a un rôle fort à jouer en Iraq et nous saluons et encourageons, d'ailleurs sa participation, dans le but de partager le fardeau avec

d'autres pays, comme les Philippines, qui participent déjà à la reconstruction de l'Iraq.

Nous nous félicitons d'avoir adopté à la dernière session de l'Assemblée générale une résolution importante sur la prévention des conflits. Tant qu'il y aura des conflits, il est nécessaire que nous renforçons nos capacités de maintien de la paix, de rétablissement de la paix et de consolidation de la paix.

Le système de sécurité internationale qui, dans l'expérience récente, a été essentiellement menacé par l'implosion et la faillite d'États, doit être mû par la nécessité de protéger les individus et les communautés de la violence. Il a également été amplement démontré que la démocratie est la condition la plus propice au respect de la primauté du droit.

La mise en place de mécanismes et d'infrastructures permettant d'asseoir l'état de droit devrait faire partie intégrante de toute stratégie de sortie des opérations de paix de l'ONU. Nous sommes d'avis que le Conseil de sécurité devrait montrer la voie en poussant l'ONU à s'engager plus fortement en faveur de l'état de droit dans les zones où elle conduit des opérations de paix.

Cela étant, les problèmes posés par la menace mondiale du terrorisme sont efficacement traités grâce à une coordination et une coopération croissantes à l'échelle mondiale, en particulier au niveau de l'échange d'informations, de pratiques optimales et de bilan de l'expérience.

Nous aidons activement le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité dans sa lutte contre le spectre du terrorisme mondial, et nous ratifions actuellement les conventions internationales importantes sur le terrorisme. Parallèlement, j'oeuvre avec d'autres chefs d'État à une coopération de tous les instants dans notre combat pour débarrasser l'Asie du Sud-Est de la menace du terrorisme.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de renouer une fois de plus avec la vision défendue par nos dirigeants lors du Sommet du Millénaire et d'autres conférences internationales récentes et ce sous la bannière de l'ONU.

L'ONU a été créée il y a 58 ans pour servir de cadre multilatéral dans lequel la communauté internationale peut se réunir pour faire face ensemble aux défis mondiaux. Une vérité peu réjouissante est le fait qu'aucun pays, grand ou petit, riche ou pauvre, ne

peut se sentir à l'abri ou penser qu'il peut être épargné par les conflits violents, la dégradation de l'environnement et la souffrance humaine. L'ONU, pour remplir le rôle envisagé par ses fondateurs, doit continuer à s'adapter à l'évolution des conditions et nous nous associons, à cet égard, à l'appel du Secrétaire général à des réformes de la structure de l'ONU.

L'ONU est une institution mondiale *sui generis* qui peut jouer un rôle de catalyseur dans le règlement de ces problèmes maintenant et à l'avenir. Par conséquent, il incombe à chaque Membre de cette Organisation de faire en sorte qu'elle soit de mieux en mieux adaptée à sa tâche et à son temps et de la renforcer pour qu'elle devienne un agent moderne, souple et résolu de changement, pour le bien de l'humanité.

Nous devons être pénétrés de l'idée de force et de grandeur, non pas en termes de capacité de domination ou de maintien d'une domination sur d'autres, mais en termes de capacité d'oeuvrer entre nations dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale.

Nous sommes favorables à la force du consensus, dans laquelle repose l'avenir de la paix, de la sécurité et de la prospérité du monde.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Présidente de la République des Philippines de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*Mme Gloria Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

## **Point 9 de l'ordre du jour (suite)**

### **Débat général**

#### **Allocution du Prince `Ulukalala Lavaka Ata, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga**

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga.

*Le Prince `Ulukalala Lavaka Ata, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. R. le Prince `Ulukalala Lavaka Ata, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Prince `Ulukalala Lavaka Ata (Tonga) (parle en anglais) :** Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à cette haute charge. Je souhaite également exprimer toute ma gratitude à votre prédécesseur, M. Jan Kavan, pour le dévouement et l'engagement dont il a fait preuve pendant sa présidence.

Je salue la détermination du Secrétaire général, M. Kofi Annan, en cette période difficile et pleine d'incertitudes, détermination qui nous rappelle de manière opportune le dévouement et l'engagement que tous les États Membres doivent manifester à l'égard de la Charte.

Les Tonga tiennent à présenter leurs condoléances les plus sincères au Secrétaire général, à l'Organisation et à toutes les délégations touchées pour les pertes tragiques en vies humaines provoquées par les attentats perpétrés le 19 août et la semaine dernière contre le bâtiment de l'ONU à Bagdad. Nous nous souvenons du courage de M. Sergio Vieira de Mello et d'un trop grand nombre d'autres personnes qui, incarnant les engagements pris par l'ONU pour créer un monde meilleur et pacifique, ont, avant lui, perdu la vie dans l'accomplissement de leur devoir. Mon gouvernement pour sa part étudiera et examinera avec soin la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.

Des attentats comme celui du 11 septembre 2001 et comme ceux qui ont été perpétrés contre le bâtiment de l'ONU à Bagdad ne cesseront de nous rappeler la nécessité impérieuse de rester vigilants et fermes dans la lutte contre le terrorisme.

La résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité est toujours le phare qui guide les activités de mon gouvernement tendant à mettre au point et à renforcer des mesures adéquates qui nous permettront d'être en plus grande conformité avec ladite résolution. Les Tonga continuent d'appuyer les travaux du Comité contre le terrorisme (CCT) et, à ce jour, lui ont soumis tous les rapports de pays demandés. Je remercie le CCT et le Conseil de sécurité de leur patience.

Après avoir soigneusement examiné les conventions des Nations Unies sur le terrorisme, les Tonga ont adhéré à la totalité de ces 12 instruments, mais il ne suffira pas de se limiter à cela. Il faudra que l'on continue à prendre des mesures concrètes pour que de petits pays comme le mien appliquent pleinement et de façon significative ces obligations. Nous avons renforcé notre cadre législatif et pris d'autres mesures pour donner effet à ces obligations au niveau national. Nous continuons de participer aux activités régionales et nationales ayant pour objectif d'aider des pays tels que les Tonga à mettre en oeuvre des mesures viables de lutte contre le terrorisme. L'assistance continue de nos partenaires traditionnels de développement et d'autres organisations telles que le Commonwealth et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique a été très bénéfique en la matière.

L'année dernière, j'ai mentionné les jalons qui bordent la voie du développement : le Sommet du Millénaire, Doha, Monterrey et Johannesburg. Ces sommets, conjugués aux résultats des autres sommets et conférences des Nations Unies, ont suscité de l'espoir quant à nos aspirations collectives de développement. Bien que les récents événements de Cancun ne semblent guère encourageants, ils ont néanmoins souligné le fait que la mise en oeuvre des objectifs énoncés lors de ces réunions sera cruciale et décisive.

Ce rappel vient au moment où les petits États insulaires en développement s'acheminent vers la mise en oeuvre du chapitre VII du Plan d'application de Johannesburg. Ce chapitre fait, entre autres choses, une référence précise à l'examen décennal du Programme d'action de la Barbade qui doit se tenir à Maurice en 2004.

En fait, Monsieur le Président, sous votre présidence en particulier, les Tonga espèrent que ce jalon-là donnera un nouvel élan aux accomplissements réalisés l'année dernière à Johannesburg, ainsi qu'aux initiatives et aux efforts nationaux des petits États insulaires en développement pour parvenir à un développement durable. Nous continuerons à mieux définir nos priorités et nos capacités afin de tirer un meilleur parti de l'aide financière et technologique disponible. Nous avons, par exemple, tenté d'améliorer nos services de transports aériens et nos liaisons aériennes internationales pour lutter contre ce qui a été qualifié dans notre région de « tyrannie de la distance », en devenant tout récemment partie à

l'Accord multilatéral sur la libéralisation du transport aérien international.

Les activités régionales relatives à nos initiatives de développement durable comprennent le Sommet de 2003 entre les dirigeants du Japon et du Forum des îles du Pacifique qui a réuni les États membres du Forum des îles du Pacifique, y compris les Tonga, et le Japon, sommet au cours duquel ont été examinées diverses questions relatives au développement mutuel. Je salue le Japon pour son engagement continu en faveur des Tonga et de la région, et j'attends avec intérêt les résultats fructueux de l'Initiative d'Okinawa.

Je salue également l'initiative et la visite récente dans le Pacifique cette année du Président français, M. Chirac. C'était là un signe encourageant qui a posé des bases solides pour la continuation du dialogue et du partenariat en matière de développement. J'attends avec intérêt de participer à la prochaine réunion au sommet à Paris.

En tant qu'État océanique en développement, nous nous intéressons à l'évolution continue des affaires océaniques et du droit de la mer. Comme je l'ai déjà dit, les Tonga ont adhéré à toutes les conventions des Nations Unies sur le terrorisme, y compris les conventions relatives à la mer.

Nous continuons d'apprécier à leur juste valeur les travaux accomplis et les décisions prises par les États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'Autorité internationale des fonds marins, ainsi que les travaux et le rôle du Processus consultatif officieux de l'ONU à sa quatrième réunion.

Je me félicite de ce que la deuxième réunion informelle des États parties à l'Accord sur les stocks de poissons a récemment abouti à mettre en place un cadre propice à l'application concrète de la Partie VII de l'Accord, qui tient particulièrement compte des petits États insulaires en développement et de leurs vœux de créer une industrie de la pêche. C'est pourquoi nous exhortons d'autres États Membres à adhérer à cet important Accord.

Comme cela a été souligné pendant la session extraordinaire de haut-niveau du lundi 22 septembre, le VIH/sida reste pour nous tous un défi dévastateur posé à notre développement et à notre santé publique, et ceci est particulièrement vrai pour les petites communautés insulaires isolées. Les Tonga se félicitent du travail réalisé par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la

tuberculose et le paludisme, et du financement qu'il vient d'approuver pour aider les Tonga et d'autres pays de la région. Ceci vient s'ajouter à nos propres stratégies et programmes nationaux de lutte contre ces fléaux.

Au début de cette année, mon gouvernement a pris les mesures législatives, administratives et de prévention nécessaires pour résister à la propagation du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Je salue le travail inlassable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a déployé des efforts énergiques pour remédier et faire face à cette menace à la santé publique. Je salue également l'adoption récente par l'Assemblée de l'OMS de la Convention-cadre pour la lutte antitabac dont les Tonga sont devenues, hier, l'un des signataires.

Je suis heureux que le Gouvernement des Îles Salomon et d'autres Ministres des affaires étrangères du Forum des îles du Pacifique m'aient demandé de fournir des contingents et des policiers tongans à la Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon pour y rétablir l'ordre. Cette mission a permis au Gouvernement de remédier à diverses préoccupations urgentes en prenant, par exemple, de nouvelles mesures pour faire face aux énormes difficultés qu'il rencontre aujourd'hui sur le plan économique et en matière de développement.

Cette initiative, avalisée par les 16 États membres du Forum des îles du Pacifique, atteste de ce qu'une région peut faire pour ramener la paix dans sa partie du monde. Chaque État membre du Forum des îles du Pacifique a apporté à ladite mission une contribution proportionnelle à ses capacités. Ces contributions, auxquelles il faut ajouter les ressources et le commandement fournis par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, produisent de bons résultats. Il ne s'agit pas là de la première initiative régionale sur la sécurité. D'aucuns pensent que petit égale beau, mais nous aussi, avons un rôle à jouer dans de nombreux domaines de coopération.

Les Tonga continuent d'appuyer pleinement les travaux du Conseil de sécurité et l'appel à la pleine mise en oeuvre de ses résolutions pour garantir une paix durable dans les zones de conflit. Au Moyen-Orient, la coexistence durable et pacifique de deux États vivant côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ne verra pas le jour tant que le cycle de la

violence continuera et que l'on ne reviendra pas à un dialogue constructif.

L'Iraq reste en toile de fond à l'ONU. Une des leçons du 11 septembre 2001 et de l'Iraq, c'est que non seulement notre organisation a besoin d'une réforme, mais que cette réforme doit se faire d'urgence. Comme je l'avais déclaré lors de mon intervention à l'Assemblée du Millénaire il y a trois ans, le Conseil de sécurité doit être réformé, sinon nous continuerons de traiter des réalités d'aujourd'hui avec les mécanismes d'antan. Je continue d'appuyer l'appel à la réforme du Conseil par l'élargissement du nombre des membres permanents et non-permanents. De même, j'appuie l'appel du Président de l'Assemblée en faveur d'une Assemblée générale proactive et tournée vers l'action. Espérons que d'ici la prochaine session de l'Assemblée générale, quelque chose de concret aura été fait.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga de la déclaration qu'il vient de faire.

*Le Prince 'Ulukalala Lavaka Ata, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Ranil Wickremesinghe, MP, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka**

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

*M. Ranil Wickremesinghe, MP, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, S. E. M. Ranil Wickremesinghe, MP. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Wickremesinghe (Sri Lanka) (parle en anglais) :** Qu'il me soit permis de féliciter le Président à l'occasion de son élection unanime et bien méritée à la présidence de la cinquante-huitième session de

l'Assemblée générale. Il s'agit d'une période difficile pour quiconque doit présider l'Assemblée générale, et je souhaite plein succès au Président. Je tiens également à remercier le Président sortant, M. Jan Kavan, de la République tchèque, de son travail exemplaire.

L'année dernière, en prenant la parole devant l'Assemblée générale, j'avais évoqué le début du processus de paix au Sri Lanka et promis de faire un rapport sur les progrès réalisés. Le progrès du processus de paix au Sri Lanka est dû au fait que nous avons cessé de parler des négociations et que nous les avons effectivement entamées. Nous avons eu de la chance, car la communauté internationale ne s'est pas contentée de parler d'une aide, elle nous l'a effectivement apportée.

En passant du conflit à la paix au Sri Lanka, nous avons introduit un changement fondamental en matière de politique et de stratégie. Nous sommes passés de la confrontation à la négociation, en identifiant et en reconnaissant les causes profondes du conflit. L'histoire que cette réussite que devient rapidement le Sri Lanka démontre la valeur de l'appui de la communauté internationale agissant de concert. Le fait que la communauté internationale, mue par un objectif commun, soit en mesure de rétablir la paix, la démocratie et la prospérité a largement été démontré au cours de l'expérience sri lankaise. Après 20 années de conflit, notre peuple cueille à présent les fruits de 20 mois de paix.

Le rôle remarquable joué par la communauté internationale nous a permis de passer de la guerre à la paix. La facilitation assurée par la Norvège a eu pour résultat de permettre au gouvernement et aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul de prendre part à plusieurs séries de négociations. L'engagement constant du Président Chandrika Kumaratunga en faveur d'une solution politique s'est avéré précieux. L'appui moral et matériel fourni par les quatre autres principaux parrains – Inde, Union européenne, Japon, Canada et États-Unis, sans oublier les institutions multilatérales de l'Organisation des Nations Unies et le reste de la communauté internationale – appui qu'ils continuent de nous accorder, garantit le renforcement et l'intensification des efforts que nous déployons en vue de maintenir et de consolider la paix.

À Oslo en novembre dernier, nos partenaires internationaux ont approuvé et entériné un changement de politique quand le gouvernement et les Tigres de

libération de l'Eelam tamoul sont convenus que l'ordre politique futur au Sri Lanka comprendrait une action en faveur d'un État fédéral garantissant l'unité et l'intégrité territoriale du pays. À nouveau, en juin de cette année à Tokyo, 52 pays et 21 institutions multilatérales, dont beaucoup font partie du système des Nations Unies, ont promis leur appui aux efforts de paix du Sri Lanka ainsi qu'aux programmes de relèvement et de développement. Les contributions financières énormes et sans précédent s'élevaient à 4,5 milliards de dollars sur une période de quatre ans. Il s'agit d'événements historiques, soulignant la valeur et la force d'une action internationale.

Je dois toutefois informer cette Assemblée que, comme dans toutes les négociations relatives à un processus de paix, les pourparlers se trouvent aujourd'hui momentanément dans l'impasse. Dans les prochaines semaines, nous connaissons les résultats d'un examen global entrepris par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul à la suite de nos propositions précédentes relatives à des dispositions administratives intérimaires pour le nord et l'est du pays. Nous percevons comme un signe positif le fait qu'ils aient besoin d'autant de temps et d'efforts. Nous allons, quant à nous, examiner de façon constructive les propositions avancées par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul et nous ferons tout notre possible pour faire aboutir le processus de paix.

Entre-temps, nos efforts collectifs, largement appuyés par la communauté internationale et les institutions multilatérales, destinés à fournir des secours et une aide, en vue du relèvement et du développement du pays dans les zones touchées par les conflits, avancent rapidement. Nous sommes passés d'un taux de croissance économique de -1 % en l'an 2001 à probablement 6 % cette année. Le tourisme est en plein essor.

Voici ce qui s'est passé jusqu'à présent au Sri Lanka. Au cours de l'année écoulée, l'ONU a enregistré d'autres succès, en Haïti, en Somalie, en Angola, au Kosovo et au Timor oriental, mais ils restent insuffisants.

L'Organisation des Nations Unies est une notion unique en son genre dans l'ordre international, formulée par les puissances alliées pour relever les défis à la paix, à la sécurité, au développement et à la démocratie au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le Président Roosevelt, dans une allocution

radiophonique prononcée en 1943 à la veille de Noël, avait déclaré que tant que la Grande-Bretagne, la Russie, la Chine et les États-Unis restaient unis dans une volonté commune de maintenir la paix, il n'y avait pas de possibilité qu'un pays agresseur surgisse pour déclencher une nouvelle guerre mondiale.

Mais le monde que l'ONU est appelée à représenter aujourd'hui est un monde qui a énormément changé. Les problèmes d'aujourd'hui, comme le Secrétaire général nous l'a rappelé, ne connaissent plus de frontières ni de lois. La prolifération des armes de destruction massive, la dégradation de l'environnement, l'aliénation et l'exclusion, les conflits, le terrorisme mondial, les maladies et la pauvreté endémique sont au premier plan de ces problèmes. Il est indéniable que l'ONU reste la tribune centrale et indispensable où nous pouvons répondre, de façon collective et démocratique, aux défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Mais l'ONU fait également face à une énorme tension, imputable à la structure de l'Organisation elle-même. De ce fait, d'aucuns remettent en question la pertinence et l'efficacité des règles et instruments mis au point il y a plus de 50 ans, en vue de ramener l'ordre et la raison sur la scène internationale, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le manque de pertinence apparent des règles et des institutions multilatérales actuelles face aux problèmes multiformes d'aujourd'hui nécessite notre attention urgente. Pour citer le Secrétaire général, cela remet en cause notre capacité à « faire face aux questions les moins difficiles et à le faire de façon efficace ». Voilà pourquoi nous ne pouvons nous dérober à la logique qui nous pousse à la réforme, une logique pressante, persuasive et radicale; car les paroles qui ne sont pas traduites en actes sonnent creux, comme nous l'avons appris au prix fort au Sri Lanka.

Prenons l'exemple des graves problèmes qui touchent à l'Iraq. Certains Membres représentés dans la salle croient avec ferveur que les États-Unis et leurs alliés ont eu tort d'intervenir en Iraq. D'autres, comme nous, estiment que les États-Unis et leurs alliés n'avaient d'autre choix que d'intervenir, et que l'échec de l'ONU a rendu nécessaire un gendarme mondial, malgré toutes les réticences à cet égard. Mais l'Iraq est plus qu'une divergence de vues sur une question majeure. Il montre les faiblesses du système de sécurité collective, un système de prise de décisions qui s'est débattu avec la question de l'Iraq pendant plus d'une

décennie sans trouver de solution et qui a abouti à une impasse au moment le plus critique.

L'ONU a déjà payé un prix redoutable. L'attaque contre le bureau des Nations Unies à Bagdad a non seulement privé la communauté mondiale de certains de ses serviteurs les plus dévoués et les plus talentueux, mais a également soulevé des interrogations quant aux mandats confiés à l'ONU par ses États Membres. Cela représente indubitablement un défi direct – un défi qui doit être relevé.

Toute réforme doit être radicale afin que, dans ce monde transformé – si différent de celui qu'elle avait été appelée à servir en 1945 –, l'ONU puisse disposer des capacités nécessaires pour s'attaquer à la guerre, à la pauvreté, aux droits de l'homme, au terrorisme et à un environnement fondamentalement transformé dans lequel les armes de destruction massive sont devenues un symbole si puissant. Nous devons aller au-delà de la rhétorique et des modifications superficielles et procéder à un changement en profondeur si nous voulons surmonter les défis qui nous attendent. La rhétorique ne peut se substituer à l'action décisive. L'activité frénétique ne peut remplacer l'action concertée, et le fait d'adopter des résolutions n'a pas d'effets tangibles pour la vie quotidienne de nos populations. Avant tout, rappelons-nous que l'inaction est en soi une décision à la fois délibérée et bien pesée de ne rien faire. Il ne faudrait pas imiter la Société des Nations dans son impuissance face à l'Abyssinie.

Les problèmes auxquels nous nous heurtons à l'heure actuelle nous obligent à affronter et à surmonter de façon courageuse et résolue les lacunes fondamentales qui caractérisent les institutions et les processus internationaux actuels.

Cette année a vu la convergence favorable de trois événements qui jusqu'ici définissaient l'organisation politique, financier et économique de notre monde. Je veux parler de la présente session de l'Assemblée générale, du rassemblement des Ministres des finances dans le cadre des institutions de Bretton Woods et des négociations de Cancún sur la réorganisation du régime commercial mondial. Aux trois réunions, l'appel en faveur d'une réforme structurelle a été insistant et convaincant. Les trois entités – l'ONU, les deux institutions de Bretton Woods et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce – sont nées du traumatisme et de la dislocation découlant de la Seconde Guerre mondiale.

Pendant plus d'un demi-siècle, elles ont défendu nos causes multiples, parfois avec un succès limité, parfois avec découragement devant leur incapacité à remédier efficacement aux problèmes fondamentaux actuels. Après la crise asiatique, les institutions de Bretton Woods ont été sérieusement réévaluées et, aujourd'hui, nous débattons pour savoir comment les pays en développement peuvent jouer un plus grand rôle dans leur prise de décisions.

L'expérience récente de la réunion de Cancún organisée dans le cadre du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce illustre mieux encore les problèmes auxquels nous faisons face. Personne ne s'attendait à ce qu'une formule soit convenue à Cancún, d'un autre côté, la réunion n'aurait pas dû finir dans l'impasse.

Le rapport du Secrétaire général a identifié nombre des défaillances du système qui doivent être corrigées. D'autres orateurs ont fait également des propositions à cet égard. À ce stade, je tiens à indiquer que, à notre sens, tout élargissement du Conseil de sécurité par suite d'une réforme doit consister en un nombre facile à gérer, et l'Asie doit être dûment représentée. Cela n'a pas été fait en 1945.

Bien que beaucoup aient appelé instamment à la réforme des structures de l'ONU de manière à ce qu'elle puisse relever les défis posés par le multilatéralisme aujourd'hui, la plupart ont toutefois hésité à suggérer des idées pratiques et réalisables. Je crois qu'il est grand temps que nous tous, qui acceptons en principe la valeur de l'Organisation et les objectifs qu'elle défend, sortions des chantiers battus – réfléchissions de façon créative, imaginative et novatrice.

Si je devais me hasarder à proposer une approche, ce serait de revenir à nos racines. L'ébauche d'une Organisation des Nations Unies tracée entre août et octobre 1944 à Dumbarton Oaks a été approuvée à Yalta en février 1945 au niveau des chefs de gouvernement. La Charte a été signée à la dernière réunion à San Francisco en juin 1945. Tout cela s'est accompli en 10 mois seulement.

Pour ma part, je voudrais proposer que le Secrétaire général et un groupe de dirigeants politiques soigneusement choisis fassent des recommandations visant à réformer l'ONU. Leurs recommandations pourraient être présentées à l'occasion d'une session

extraordinaire de l'Assemblée générale, à laquelle prendraient part les chefs d'État et de gouvernement.

Je pense que les délais nécessaires pour ce faire ne devraient pas être aussi longs que ceux nécessaires pour la création de l'ONU il y a 58 ans.

Pour terminer, rappelons-nous que le 11 septembre 2001 a été un réveil tragique pour nous tous. Le 19 août l'a été pour l'ONU.

Une occasion historique nous est donnée d'édifier une ONU digne des populations que nous avons l'honneur de représenter – une ONU où l'honnêteté ne serait pas obscurcie par la diplomatie, où la rhétorique céderait le pas au réalisme et où l'action supplanterait les traités.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Ranil Wickremesinghe, MP, Premier Ministre de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du Commerce de l'État indépendant du Samoa**

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

*M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) :** Samoa se félicite vivement de l'élection bien méritée de M. Julian Hunte, vu les qualités de dirigeant dont il a fait preuve dans sa région et au sein de notre communauté des petits États. Je voudrais également

rendre hommage au Président Jan Kavan de la République tchèque pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé la cinquante-septième session.

Des événements sans précédents survenus depuis notre rencontre l'an dernier ont mis à l'épreuve les fondements même de notre Organisation. Il est donc de la plus haute urgence que l'ensemble des États Membres renouvellent leur foi dans les buts et principes des Nations Unies. Nous devons affirmer, par nos engagements et nos actes, notre appui aux droits humains fondamentaux et à la coexistence pacifique des nations.

La kyrielle de défis auxquels la communauté internationale est maintenant confrontée dans notre monde caractérisé par la mondialisation et l'interdépendance exigent que les nations s'unissent dans un effort commun. Ce n'est que par la coopération et des efforts multilatéraux conjoints que nous pouvons espérer garantir réellement les droits de l'homme, réaliser la paix et la sécurité ainsi que la justice sociale et économique pour tous. Samoa est donc d'avis que l'ONU reste le cadre irremplaçable pour la poursuite et la coordination des initiatives mondiales lancées pour atteindre ces objectifs.

À cette fin, Samoa appuie fortement les efforts de réforme et de modernisation en cours à l'ONU. Des changements importants sont requis en ce qui concerne à la fois l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, ainsi que d'autres organes du système de l'ONU. Nous sommes certainement en faveur de l'augmentation du nombre des membres permanents du Conseil de sécurité et ce, pour y faire une place à des pays tels que l'Allemagne et le Japon.

Samoa ajoute sa voix à la condamnation des attaques terroristes épouvantables dirigées contre les bureaux de l'ONU à Bagdad, le mois dernier, qui ont coûté la vie à un grand nombre de membres du personnel de l'ONU, et notamment au très estimé Haut Commissaire aux droits de l'homme, M. Sergio Vieira de Mello. Au nom de mon gouvernement et du peuple de Samoa, je présente à nouveau nos plus sincères condoléances au Secrétaire général et aux familles de ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés en ce terrible jour.

Le terrorisme est un affront à l'humanité et va à l'encontre des valeurs fondamentales de l'ONU. Les activités terroristes dans le monde entier exigent une réaction internationale continue et concertée. Les États

doivent être déterminés dans leurs efforts nationaux et collectifs à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Je réaffirme le soutien déterminé de Samoa aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité contre le terrorisme. Ces résolutions donnent un signal très clair de notre détermination de mettre un terme aux activités terroristes, et notamment à celles liées à l'entraînement, au mouvement international et au financement. Dans ce domaine, Samoa continue de modeler ses politiques et sa législation internes sur les activités du Comité de lutte contre le terrorisme, et de participer activement aux mesures de sécurité régionales entreprises dans le Pacifique.

Nous félicitons le Secrétaire général Kofi Annan pour sa détermination et ses efforts en vue de la reconstruction de l'Iraq. Nous reconnaissons les énormes complexités et obstacles de cette tâche. Mais l'engagement et les activités de fond doivent continuer, s'agissant d'apporter l'assistance humanitaire, ainsi que de rétablir l'ordre et la loi. Nous croyons fermement, d'autre part, qu'un engagement continu en Iraq doit recueillir la totale approbation du Conseil de sécurité. Nous prions pour la paix et la sécurité en Iraq, et nous espérons que la souveraineté sera restituée à son peuple le plus rapidement possible.

Samoa est extrêmement préoccupé par la prolifération d'armes de destruction massive – chimiques, biologiques et nucléaires. La détermination dont font preuve certains pays d'essayer de se procurer de telles armes – en particulier les armes nucléaires – est très préoccupante et constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Les instruments sur lesquels la communauté internationale s'est mise d'accord pour contrôler la fabrication, le transport et le déploiement des armes de destruction massive doivent être renforcés et mis en oeuvre. Mais, surtout, les États parties doivent respecter et honorer leurs obligations à l'égard de ces traités. Samoa s'associe à l'appel qui est lancé en faveur d'un désarmement efficace et de l'élimination complète des armes de destruction massive.

Nous sommes épouvantés par les souffrances continues de familles et de communautés partout dans le monde, surtout au Moyen Orient et en Afrique. Nous ne pouvons qu'espérer que les activités menées en vue de rétablir la stabilité dans ces régions aboutiront et que ces communautés pourront enfin vivre dans la paix.

À l'appui des efforts de l'ONU en faveur de la paix et de la sécurité, Samoa apporte sa contribution à la mission de maintien de la paix de l'ONU au Timor-Leste. De concert avec les membres du Forum des îles du Pacifique, et sous la direction de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, Samoa apporte également une contribution à la Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon, qui aide ce pays à rétablir la loi et l'ordre et participe à son redressement économique. Cette initiative régionale a été approuvée lors de la réunion des dirigeants du Forum le mois dernier. Sa mise en oeuvre est conforme aux responsabilités régionales au titre de la Charte et reconnaît la souveraineté des Îles Salomon.

Samoa se réjouit de la pleine institutionnalisation de la Cour pénale internationale et de l'élection de ses juges et fonctionnaires. La Cour représente une remarquable réussite concernant la préservation des normes humanitaires internationales et la protection des droits de l'homme. Toutefois, pour assurer qu'elle atteigne pleinement son objectif, il ne faut épargner aucun effort pour garantir son impartialité s'agissant de déférer à la justice les auteurs de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. La Cour mérite donc tout le soutien possible afin de la doter de la force que confèrent l'universalité et l'état de droit. Nous attendons avec impatience d'assister au service qu'elle rendra à l'humanité.

Samoa réaffirme sa détermination de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que les buts auxquels nous nous sommes engagés il y a trois ans, dans cette même salle. Alors que beaucoup a été accompli, il est évident, d'après le rapport du Secrétaire général, qu'il reste encore beaucoup de travail à effectuer. Les objectifs consistant à réduire de moitié la pauvreté, à mettre fin à la pandémie du VIH/sida, à assurer une éducation primaire universelle, à réduire la dégradation de l'environnement – tout cela pour 2015 – peuvent encore être réalisés, et ce dans les 12 années qui restent. Afin qu'il en soit ainsi, les États doivent améliorer la campagne politique de ces trois dernières années et respecter leurs promesses.

Samoa a récemment accueilli une réunion régionale du Pacifique dans le cadre des activités préparatoires de la réunion internationale qui aura lieu l'année prochaine à Maurice pour examiner la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Ces activités préparatoires en cours, dans la région des

petits États insulaires, sont d'importance capitale, dans la perspective d'un examen complet.

La réunion internationale de l'année prochaine sera une occasion unique pour la communauté internationale d'évaluer les progrès réalisés jusque-là et de porter son attention sur les domaines où les résultats attendus ne se seraient pas matérialisés. Plus important encore, elle devra identifier les stratégies correctives et les ressources nécessaires pour aider les petits États insulaires en développement à réaliser un développement durable.

Si nous acceptons la responsabilité première pour la réalisation des objectifs du Programme d'action, la réalité est que le soutien de la communauté internationale nous est indispensable si nous voulons réussir. Nous exhortons donc nos partenaires de développement à nous apporter tout leur soutien dans le cadre du processus d'examen et pour la mise en oeuvre des résultats de la Réunion internationale de Maurice.

Tournant nos regards vers 2004 et les activités de la Commission du développement durable, nous pensons que l'ordre du jour de la douzième session est extrêmement important. Les travaux de la Commission comprendront des préparatifs pour la Réunion internationale, mais – plus important encore – porteront sur les questions fondamentales de l'eau et de l'assainissement. L'importance de ces questions pour la satisfaction des besoins fondamentaux et pour la santé des communautés ne saurait être exagérée.

C'est avec préoccupation que nous notons l'échec des négociations lors de la récente réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, tenues à Cancún au début du mois. Dans la perspective d'un petit État insulaire en développement comme le mien, il est certain que le commerce est à la fois un élément fondamental et inéluctable du développement durable. Nous continuons donc à demander instamment que l'on tienne dûment compte de la vulnérabilité des petits États dans les négociations, en particulier en ce qui concerne le traitement spécial et différencié, les questions de mise en oeuvre, les services, et l'agriculture et l'accès au marché des produits non agricoles.

Je voudrais exprimer notre gratitude au Secrétaire général pour la détermination et la finesse avec lesquelles il mène notre Organisation, et tout particulièrement lors des événements dramatiques qui

ont mis l'Organisation à l'épreuve ces dernières années.

Pour terminer, la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale a un ordre du jour chargé et difficile, et le Président a le soutien total de Samoa dans l'exercice de ses importantes responsabilités.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de sa déclaration.

*M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.*

**Le Président par intérim :** L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. Shaikh Mohammed bin Mubarak Al-Khalifa, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Bahreïn.

**Shaikh Mohammed bin Mubarak Al-Khalifa (Bahreïn) (*parle en arabe*) :** J'ai le plaisir de présenter mes félicitations et mes meilleurs vœux à M. Julian Hunte à l'occasion de son élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale et d'exprimer ma confiance en sa capacité de garantir une session productive et couronnée de succès en tant que représentant de son pays ami, Sainte-Lucie. J'ai aussi le plaisir d'exprimer ma gratitude pour l'activité déployée par M. Jan Kavan, ancien Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, à la présidence de la cinquante-septième session et pour les efforts inlassables du Secrétaire général, M. Kofi Annan, s'agissant de réaffirmer l'apport et le rôle des Nations Unies dans les questions régionales et internationales afin de réaliser la volonté de la communauté internationale, et en particulier de s'acquitter de sa responsabilité fondamentale de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

Aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies approche de la fin de sa sixième décennie d'existence depuis sa création après la Seconde Guerre mondiale, en tant que partie d'un ordre mondial accepté par toute l'humanité pour éviter les conséquences catastrophiques de la guerre. Aujourd'hui, le monde est témoin de menaces, de conflits et de crises sans précédent et doit relever des défis qui menacent les nobles buts et principes consacrés dans la Charte de notre organisation, vers laquelle se tournent les peuples

du monde pour éviter les périls de la guerre, pour se libérer de la crainte de la force et de l'oppression et pour rechercher la justice, la prospérité et la stabilité.

Depuis sa création, l'ONU s'est acquittée des responsabilités exposées dans la Charte et relatives à un vaste ensemble de domaines qui intéressent aussi bien la vie quotidienne que la communauté internationale. Ces responsabilités ont inclus des opérations de maintien de la paix, des programmes de développement, des conférences sur l'environnement, la promotion et l'élargissement du rôle des femmes, la protection des droits de la personne, la réinstallation des réfugiés, la lutte contre les maladies et les épidémies, la réaction aux catastrophes survenues au niveau national, la diffusion d'une culture de paix, et la réaffirmation de la légalité internationale et de l'état de droit. Cependant, ces grandes réalisations dans la vie de chacun et dans les États Membres de l'Organisation feront pâle figure face aux conflits régionaux, aux guerres civiles et aux luttes ethniques dans de nombreuses parties du monde.

De nombreuses résolutions capitales pour le maintien de la paix et de la stabilité continuent d'être ignorées et par conséquent ne servent pas la volonté de la communauté internationale. Nous tous, dirigeants, peuples et gouvernements, avons donc la responsabilité morale de réactiver et d'appliquer ces résolutions. Nous devons réfléchir aux raisons pour lesquelles elles n'ont pas été appliquées; évaluer objectivement pourquoi il en a été ainsi; et étudier les succès et les échecs de l'Organisation à cet égard. En vue de surmonter ces déficiences dans l'ordre mondial actuel, nous devons rassembler la volonté politique nécessaire et mobiliser les efforts des États et des peuples qui composent l'Organisation depuis sa création. Alors seulement serons-nous à même de combler l'abîme entre les espoirs et la réalité et de remédier à la discordance entre les textes et les ambitions, comme entre les résolutions et leur mise en oeuvre.

Le Royaume de Bahreïn, sous l'impulsion de S. M. le Roi Hamad bin Isa Al-Khalifa, a réaffirmé son profond attachement au respect des buts et principes de la Charte des Nations Unies et sa confiance en la capacité de l'Organisation de s'acquitter de ses responsabilités historiques et légales de construire et de maintenir la paix et de renforcer les fondements de la paix.

Le rôle de fer de lance régional et international de Bahreïn dans le développement humain dans son ensemble, qu'il soit économique ou politique, a été démontré de manière constante par les statistiques et les rapports des Nations Unies. Le dernier de ces rapports, le Rapport mondial sur le développement du Programme des Nations Unies pour le développement, rendu public le 8 juillet 2003, corrobore ce fait. Au niveau politique, Bahreïn a avancé rapidement grâce à la consolidation de la démocratie constitutionnelle et de l'état de droit qui est intervenue après l'approbation, à une majorité écrasante de la population, de la Charte d'action nationale, débouchant sur la promulgation de la Constitution de février 2002 et l'établissement des deux Chambres de l'Assemblée nationale en octobre de cette même année. Au niveau de la société civile et des droits de l'homme et afin d'accélérer le rythme des réformes et du développement, Bahreïn a pris d'importantes mesures pour améliorer les garanties constitutionnelles des libertés et des droits civils et politiques par le biais d'un décret royal créant la Cour constitutionnelle en 2002, et d'une loi portant création d'un syndicat des travailleurs la même année.

Réaffirmant leur statut et leur rôle dans la société, la constitution donne aux femmes de Bahreïn le droit de vote et le droit de faire acte de candidature aux élections, ainsi que d'occuper des postes importants dans les secteurs tant public que privé. En outre, les femmes participent aux larges activités sociales du Conseil suprême des femmes qui fait partie d'un système coordonné et intégré d'activités de développement incluant les soins à la mère et à l'enfant; ainsi est consolidée l'égalité entre les hommes et les femmes dans une société qui croit à l'unité de la famille, met à haut prix l'égalité des sexes et respecte les droits de la famille.

Le Royaume de Bahreïn, centre régional de commerce reposant sur de solides fondations sociales et économiques issues d'une tradition historique d'ouverture, est aujourd'hui une plaque tournante pour l'échange des biens et des capitaux. La stabilité de son environnement législatif et social fait que les Bahreïnais, les non-Bahreïnais et les visiteurs bénéficient de conditions propices à l'investissement et aux mouvements de capitaux. La législation garantit que le pays continue à connaître un succès grandissant et reste un lieu de séjour et de visite attractif pour les particuliers comme pour les investisseurs. Bahreïn fournit également un très bon exemple d'une

libéralisation économique réussie, qui en a fait un aimant pour les projets régionaux et pour l'investissement.

Pour parvenir à une intégration économique et à une coopération régionale entre les États du Golfe, du Moyen-Orient et d'autres importants blocs de liberté des échanges, il faudra poser des bases solides en créant un environnement politique et stratégique qui favorise l'établissement de la paix et de la coopération.

Dans ce contexte, l'établissement d'une paix juste et globale au Moyen-Orient ne pourra se faire qu'au prix d'une reconnaissance des droits juridiques inaliénables du peuple palestinien, parmi lesquels figurent le droit à l'autodétermination et à l'établissement de son État indépendant, le recouvrement de sa souveraineté sur les territoires occupés depuis 1967 et la maîtrise de ses ressources économiques. Ceci doit se faire conformément aux résolutions de la légalité internationale ainsi qu'aux principes et objectifs des initiatives de paix au Moyen-Orient, et doit prendre la forme d'accords entre les deux parties, qui devront être pleinement respectés et appliqués.

La feuille de route, qui bénéficie maintenant du consensus de la communauté internationale, soutient la création d'un État palestinien indépendant vivant en paix et en sécurité côte à côte avec Israël, comme l'a envisagé le Président des États-Unis George W. Bush dans son initiative de paix de juin 2002, comme l'a réaffirmé le Quatuor international composé de l'ONU, des États-Unis, de l'Union européenne et de la Fédération de Russie, et comme l'a accepté l'Autorité palestinienne. Ce plan offre une occasion unique et historique de parvenir à un règlement équilibré permettant de rétablir les droits légitimes des peuples et d'atteindre un équilibre délicat entre les obligations des parties et leur droit à la sécurité et à la paix.

La récente décision de principe israélienne d'écarter le Président Yasser Arafat, le Président palestinien élu, associée à des menaces de l'éliminer, est très dangereuse et va à l'encontre des principes de la démocratie et des règles du droit international. Cela a été réaffirmé par l'Assemblée générale lorsqu'elle a adopté la résolution 10/12 lors de sa dixième session extraordinaire d'urgence, le 19 septembre 2003.

Le Bahreïn, qui exprime sa préoccupation face à cette dangereuse décision israélienne, lance un appel au Quatuor et à la communauté internationale en leur

demandant de faire pression sur Israël afin d'empêcher la mise en oeuvre de cette décision, qui pourrait avoir des répercussions affaiblissant les chances de paix actuelles.

La paix au Moyen-Orient doit être globale. Elle exige la pleine mise en oeuvre des résolutions de la légalité internationale, en particulier des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, qui demandent le retrait israélien de tous les territoires arabes occupés y compris le plateau du Golan, et la résolution 425 (1978), qui porte sur les territoires libanais encore occupés. Le Moyen-Orient est aujourd'hui confronté à de grands défis, à des chances qu'il faut saisir et à des moments cruciaux. Ceux-ci vont déterminer l'avenir de la région pour des générations à venir.

Une telle paix doit être une unité indivisible. Cela s'applique à la fois au Moyen-Orient et à la région du Golfe. Une demande fondamentale et vitale de Bahreïn, comme du reste du monde arabe, est que des mesures soient prises par la communauté internationale, l'ONU et les parties influentes, en particulier les États-Unis, afin de normaliser la vie politique, économique et civile en Iraq, pour que le pays puisse à nouveau jouer son rôle dans le monde arabe, la région et la communauté internationale.

Pour que les Iraquiens décident de leur destin, dans un cadre constitutionnel qui garantisse l'état de droit ainsi que les libertés politiques, la paix et la sécurité pour tous les citoyens et groupes ethniques d'Iraq – c'est là une exigence juridique essentielle – il est nécessaire de laisser les Iraquiens eux-mêmes reconstruire les bases économiques, politiques et sociales de leur pays, ainsi que la société civile, au sein d'un Gouvernement national iraquien.

Le Royaume de Bahreïn croit que la formation d'un nouveau gouvernement national en Iraq est un pas important vers la prise en charge de ses propres affaires par le peuple frère iraquien, ouvrant la voie à une vie meilleure et à un rôle régional et international accru.

En ce qui concerne les îles de la Grande et de la Petite-Tumb et Abou Moussa, qui appartiennent à notre pays frère les Émirats arabes unis, nous espérons que l'actuel et important dialogue entre les Émirats arabes unis et la République islamique d'Iran aboutira à une résolution pacifique de la question et contribuera à la sécurité et à la stabilité dans la région du Golfe.

La détermination internationale de lutter contre le terrorisme, la violence politique et l'extrémisme est devenue une responsabilité à la fois nationale et internationale, surtout depuis les événements du 11 septembre 2001, qui ont coûté la vie à de nombreuses victimes innocentes.

La lutte contre le terrorisme est devenue une obligation internationale, selon l'engagement des Nations Unies de respecter les droits de l'homme, au premier rang desquels figure le droit à la vie et à la sécurité.

C'est pourquoi, le Royaume de Bahreïn a appuyé tous les efforts internationaux et régionaux visant à lutter contre ce dangereux fléau, qui nous menace tous et dont les effets se font ressentir dans le monde entier. Tout récemment, nous avons été témoins de la monstrueuse attaque contre le siège de l'ONU à Bagdad, au cours de laquelle M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, et nombre d'autres personnes innocentes ont perdu la vie tandis qu'elles servaient la cause de la légalité internationale.

À cet égard, Bahreïn condamne la campagne malveillante orchestrée par certains médias occidentaux à l'encontre d'un État frère, le Royaume d'Arabie saoudite. Nous souhaitons féliciter l'Arabie saoudite pour sa contribution importante et tangible à la campagne mondiale contre le terrorisme, dont elle a elle-même souffert. Bahreïn soutient et appuie pleinement toutes les mesures prises par l'Arabie saoudite pour éliminer le terrorisme et consolider la sécurité et la stabilité régionales.

Les défis auxquels doit répondre l'ordre mondial d'aujourd'hui, représenté par l'Organisation des Nations Unies, dépassent la dimension d'une seule région ou d'un seul État, car ces défis couvrent tous les domaines de la vie et de la société : l'économie, l'éducation, la santé, la technologie et l'information (particulièrement à la suite de la révolution dans les technologies de l'information et de la communication), dans le contexte de la mondialisation globale de la pensée, du commerce, de la politique, de la guerre et de la paix.

Aujourd'hui il n'est ni possible ni acceptable, dans le cadre de la mondialisation des relations internationales à différents niveaux, qu'une région jouisse de la plus complète prospérité et de l'abondance tandis que d'autres souffrent de la

pauvreté et du besoin, de la sécheresse et de la désertification, et sont affectées par des maladies incurables auxquelles la science et la médecine ne savent pas encore répondre, contre lesquelles les pays et gouvernements sont impuissants à réagir efficacement et apporter médicaments et soins aux millions de victimes.

Avec la mondialisation pour toile de fond, la communauté internationale ne peut ignorer ces tendances. Les sommets, conférences et sessions extraordinaires que l'Organisation des Nations Unies, a organisés au fil des ans pour traiter de questions comme les droits de l'homme, l'environnement, le développement, les droits de la femme, l'habitat, la maternité, l'enfance, la culture et les civilisations reflètent le degré d'interdépendance des problèmes humanitaires, culturels et sociaux d'une part, et de la paix et de la sécurité de l'autre. Le rôle actif, les contributions et la participation effective du Bahreïn aux sommets et aux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, ainsi que sa participation à l'Année internationale du dialogue entre les civilisations, en particulier, montrent clairement que les politiques et programmes nationaux bahreïnites sont conformes aux priorités de la communauté internationale. J'en veux pour preuve la tenue à Bahreïn, à l'automne 2002, d'un dialogue de haut niveau entre les religions et les cultures. Dans la même veine, le Royaume de Bahreïn a accueilli, en octobre 2002, une rencontre consacrée au dialogue entre les religions islamique et chrétienne, au cours de laquelle on a formulé des recommandations précieuses dont nous espérons qu'elles contribueront aux efforts déployés dans ce domaine. Le Bahreïn a également accueilli récemment un forum islamique auquel ont pris part un certain nombre d'universitaires et de dignitaires religieux islamiques, pour promouvoir l'harmonie entre les différentes écoles de pensée islamiques. Le Bahreïn continuera à jouer son rôle de havre de fraternité et de dialogue et de lieu de rencontre où les différentes religions et cultures vivent côte à côte et en paix.

Le Royaume de Bahreïn, en son âme et conscience et usant de son libre-arbitre national, est persuadé que le monde d'aujourd'hui a besoin, de manière urgente, d'une Organisation des Nations Unies forte et revitalisée, comme ce fut le cas au sortir de la Seconde Guerre mondiale, pour maintenir la paix et la sécurité internationales et pour améliorer réellement la

dignité et le bien-être de l'humanité. Dans sa quête de la paix, le Royaume de Bahreïn met en oeuvre des politiques nationales en faveur du développement et de la démocratie afin d'entretenir l'espoir d'un avenir meilleur où les individus seraient débarrassés de la peur et du désespoir, de l'oppression, de la faim, de la pauvreté et de l'ignorance et où ils pourraient mener une vie digne et être protégés des catastrophes naturelles. Nos politiques nationales et internationales s'inspirent étroitement des travaux de l'ONU, en particulier dans le domaine du développement ainsi que dans les domaines social, économique et humanitaire. Ces politiques se fondent sur la légalité constitutionnelle, la démocratie, la transparence et la bonne gestion des affaires publiques, et garantissent le respect des droits et des libertés individuels. Le Bahreïn aspire à la paix et à la sécurité, à l'intérieur de ses propres frontières, dans sa région et dans le monde tout entier.

**Le Président par intérim** : Je donne à présent la parole au Ministre des affaires étrangères du Yémen, S. E. M. Abubakr A. Al-Qirbi.

**M. Al-Qirbi** (Yémen) (*parle en arabe*) : En premier lieu, il me plaît de féliciter M. Julian Hunte pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale, qui apporte la preuve de la confiance que cet organe lui témoigne. Nous savons que ses compétences et ses talents garantiront le succès de nos travaux, et nous sommes convaincus qu'il contribuera au renforcement du rôle de l'ONU, à un moment où la communauté internationale traverse de profonds changements. Je voudrais également saluer les efforts louables déployés par le Président sortant de l'Assemblée générale. Je tiens à préciser que la délégation de mon pays, qui compte parmi les Vice-Présidents de la présente session, fournira au Président tout le soutien possible.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, notre sincère gratitude et notre reconnaissance pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de mener à bien la mission et les responsabilités gigantesques qui ont été confiées à l'Organisation.

À l'heure où nous vivons des changements multiples et des événements inattendus, nous voudrions exprimer notre chagrin face à l'attentat horrible et injuste perpétré contre le bureau de l'ONU à Bagdad;

attentat qui, à nos yeux, vise les valeurs et les principes fondamentaux défendus par l'ONU.

Nous nous réunissons ici, forts de l'espoir que nous répondrons aux aspirations et aux préoccupations que suscitent les nombreuses questions importantes dont nous sommes saisis pour examen durant la présente session. Nous devons relever les défis difficiles et surmonter les dangers qui nous guettent. Nous nous trouvons à une véritable croisée des chemins, en cette ère très complexe où nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. Nous devons réagir aux événements tragiques et à l'évolution de la situation sur la scène internationale qui érodent la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies ainsi que ses principes et ses nobles valeurs. Nous devons le faire de manière collective par l'intermédiaire des institutions multilatérales qui garantiront l'unité des efforts et de la vision.

Réunis ici aujourd'hui, nous devons nous souvenir, de manière franche et objective, des événements survenus lors de la dernière session de l'Assemblée générale, en 2002. Une session qui s'était déroulée un an après les attentats terroristes odieux perpétrés contre les États-Unis. Lors de nos délibérations d'alors, nous nous étions montrés unanimes pour condamner et combattre le terrorisme mondial afin de l'éliminer totalement.

Nous n'avons épargné aucun effort pour éviter une guerre contre l'Iraq. Nous nous sommes félicités de la feuille de route et des perspectives de paix et de règlement global du conflit israélo-arabe. Mais un an plus tard, nous sommes en droit, ici, de nous demander si nous pouvons véritablement dire que nous avons atteint nos objectifs ou même, si nous avons pris des mesures appropriées en faveur de la paix au Moyen-Orient, ainsi que nous le souhaitions. Maintenant que le régime iraquien n'est plus, l'Iraq jouit-il, bel et bien, d'un système libre et démocratique et de l'ordre constitutionnel, que nous désirons si ardemment ou avons-nous plutôt fait de l'Iraq un nouveau foyer de violence et un autre creuset du terrorisme?

Mon pays s'est opposé à la guerre en Iraq parce qu'il était convaincu que l'ONU était en mesure d'y trouver et éliminer les armes de destruction massive et que le régime en place pourrait être poussé à respecter les résolutions pertinentes fondées sur le droit international.

Mon gouvernement estimait que cette guerre n'atteindrait pas les objectifs escomptés, non seulement parce qu'elle s'appuyait sur des fondements incertains mais aussi parce qu'il était difficile d'en prédire les effets néfastes. Nous notons, à regret, qu'elle a conduit à l'exacerbation de l'extrémisme et du terrorisme.

D'autre part, s'agissant du conflit israélo-palestinien, mon pays a adopté une position basée sur les principes énoncés par le Quatuor : création d'un État palestinien qui exercerait sa souveraineté pleine et entière sur ses territoires, avec comme capitale Jérusalem, retrait israélien des territoires arabes occupés depuis le 5 juin 1967 et retour des réfugiés. Nous étions convaincus, et nous le sommes toujours, qu'un règlement n'est possible que si Israël met un terme à ses tactiques dilatoires et respecte les résolutions de l'ONU. Nous sommes convaincus qu'Israël n'acceptera une solution que si celle-ci est imposée par une résolution contraignante. Or, cela n'est toujours pas le cas.

Le monde reste muet face à l'agression israélienne en cours contre les Palestiniens. Le Conseil de sécurité est paralysé, incapable de prendre une résolution, car les États-Unis n'ont pas utilisé de leur influence, malgré leur action positive concernant la feuille de route, pour parvenir à la solution souhaitée. En conséquence, nous nous demandons si nous pouvons toujours dire que tout va bien dans le meilleur des mondes, que la paix et la sécurité sont à portée de main alors que le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est et l'Asie de l'Est et du Sud-Est sont secoués par des crises et des conflits?

Si l'on analyse ces crises et leurs répercussions, on aboutit à trois causes principales : premièrement, l'absence de démocratie et de libertés; deuxièmement, la pauvreté et l'ignorance et troisièmement, un ordre mondial où règnent des politiques hégémonistes et où les États du tiers monde subissent des pressions.

Au sein de l'Organisation des Nations Unies, serons-nous à même de remédier à ces situations désespérantes? Suffit-il de proclamer la démocratie, l'attachement à la liberté et aux droits de l'homme pour régler tous les problèmes? Ces idéaux sont-ils en mesure d'éliminer la pauvreté et toutes les réalités négatives dans chaque pays et dans les relations internationales? En fait, pour remédier efficacement à ces problèmes, il faut prendre en considération les trois

causes que je viens de mentionner. Les riches et les puissants doivent prêter l'oreille aux pleurs des faibles et des pauvres.

Un partenariat réel et la lutte contre l'injustice sont les gages de la paix et de la sécurité internationales et la meilleure manière de prévenir le terrorisme et l'extrémisme. Si rien ne change, nous assisterons à une révolution populaire, à une rébellion des opprimés, scénario fort éloigné de celui qui avait été prévu par ceux qui ont annoncé le choc des civilisations.

Mon pays estime que nous devons faire tout notre possible pour nous attaquer sérieusement et positivement à ces crises et conflits. Le Moyen-Orient doit cesser d'être le foyer de crises et de tensions. Il faut, pour ce faire, prendre les mesures suivantes : premièrement, mettre un terme à l'occupation de l'Iraq et préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et ses ressources. L'Organisation des Nations Unies doit assumer ses responsabilités en matière de reconstruction de l'Iraq; on doit mettre en place un gouvernement national et un régime démocratique; les Iraquiens doivent être en mesure de jouir de leurs pleins droits et libertés et la Ligue des États arabes doit contribuer à ces efforts dans le cadre de la légalité internationale. Nous appuyons pleinement les efforts du Conseil de Gouvernement iraquien.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité doit pleinement assumer ses responsabilités en appliquant les résolutions relatives au conflit arabo-israélien et en mettant en oeuvre la feuille de route sans amendement de la partie israélienne. Il faut également empêcher Tel-Aviv de mener à bien sa décision néfaste et pernicieuse d'assassiner ou d'expulser Yasser Arafat, le Président élu du peuple palestinien et de l'Autorité nationale palestinienne. Troisièmement, Israël doit se retirer des territoires occupés syriens et libanais car cela est un élément indispensable de toute tentative d'instaurer une paix juste au Moyen-Orient.

Nous tenons à rappeler que les pays arabes, conformément à l'initiative arabe pour la paix, avaient accepté que l'État d'Israël fasse partie de la région. Ils avaient également accepté de traiter avec Israël si celui-ci montrait un réel désir de réaliser la paix et de mettre un terme à l'occupation des territoires arabes.

Nous aimerions également rappeler que mon pays souscrit aux efforts consentis par l'Organisation des Nations Unies en vue de donner suite aux décisions de

la Conférence du désarmement et d'adopter un traité international mettant fin à la course aux armements. Il importe également d'encourager des mesures de confiance sur les plans régional et sous-régional. Le Moyen-Orient doit devenir une région exempte d'armes de destruction massive. Les installations nucléaires israéliennes doivent être soumises aux inspections internationales. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, nous devons rejeter les politiques sélectives et discriminatoires.

La pratique de l'embargo et de sanctions économiques unilatérales, qui dépassent les frontières régionales et sont imposés à certains pays, constitue une violation flagrante du droit international. Mon pays souscrit à l'appel lancé par l'Organisation des Nations Unies en faveur de la cessation des mesures unilatérales imposées au Soudan et à Cuba maintenant que la Libye n'y est plus assujettie. Cela nous permettra de propager la culture de la paix, du dialogue et de la bonne entente, même quand il s'agit de questions sujettes à des désaccords. Ce serait un moyen raisonnable et une démarche rationnelle pour régler les conflits et désaccords entre les pays.

Mon pays estime qu'il convient d'adopter et de mettre en oeuvre cette approche pour régler le conflit qui fait rage en Somalie et pour protéger les intérêts nationaux de ce pays. La République du Yémen a été l'un des premiers pays à participer aux efforts en faveur de la réconciliation nationale en Somalie. Mon pays adjure donc l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale de jouer leur rôle pour assurer la paix et la sécurité en Somalie.

Le Yémen aimerait également exprimer son appui aux négociations de paix entre le Gouvernement soudanais et les divers groupes d'opposition. Ces négociations permettraient d'établir enfin la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays frère du Soudan et protégeraient son peuple et son intégrité territoriale.

Le terrorisme international n'est pas un phénomène propre à une couleur, une religion ou une doctrine. Il représente un obstacle à la paix, à la sécurité et au progrès mondiaux. Les divers efforts de coordination internationaux tendant à endiguer ce phénomène ont échoué du fait d'un manque de vision et d'approches erronées. La République du Yémen a beaucoup souffert à cause du terrorisme. Elle a tenté de prendre toutes les mesures possibles pour s'attaquer à ce fléau. Nous espérons que la communauté

internationale déploiera des efforts concertés pour éliminer ce fléau et pour mettre au point une convention globale destinée à combattre le terrorisme international.

Le Yémen renouvelle son appel en faveur de la tenue d'une conférence internationale sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies qui identifierait les causes de ce phénomène et élaborerait une stratégie propre à mettre fin à ce phénomène destructeur. Mon pays estime également qu'il convient de canaliser les efforts de la communauté internationale pour faire cesser toutes les pressions politiques exercées à l'encontre de certains pays et pour s'opposer à toute tentative de menace, de recours à la force ou d'ingérence dans la politique intérieure de certains pays. La République du Yémen s'associe à de nombreux autres pays pour demander que l'on fasse une distinction entre le terrorisme, en tant que phénomène, et le combat national contre l'occupation étrangère par tous les moyens comme c'est le cas du peuple palestinien qui mène une lutte légitime.

Les pays en développement font face aujourd'hui à des défis dans le domaine du développement, qui ne peuvent être relevés que par des efforts internationaux concertés et un appui de nature à assurer les réformes politiques et économiques nécessaires. Les pays riches devraient fournir une aide financière et en matière de développement aux pays pauvres pour leur permettre d'alléger le fardeau de la dette, et faciliter le transfert et l'utilisation de technologies modernes. Les chefs d'État, réunis en 2000 à New York lors du Sommet du Millénaire, ont pris des engagements en la matière.

L'Organisation des Nations Unies devrait, à travers le Fonds monétaire international, oeuvrer à l'élimination de la pauvreté et à l'amélioration de la situation des réfugiés. Cela permettrait d'atténuer les problèmes économiques, sociaux et de sécurité dont souffrent des pays tels que le Yémen du fait de la présence sur son sol de nombreux réfugiés, dû à la situation qui prévaut dans certains pays d'Afrique dans les domaines économique et de la sécurité.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole au Ministre des affaires étrangères de Cuba, S. E. M. Felipe Pérez Roque.

**M. Pérez Roque** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Il y a eu, au siècle passé, deux terribles guerres mondiales où périrent plus de 80 millions de personnes. On aurait pu croire que la leçon avait été

apprise et que l'Organisation des Nations Unies voyait le jour pour que la guerre disparaisse à jamais. La Charte, adoptée à San Francisco voilà bientôt 60 ans, proclamait la résolution de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Or, nous avons souffert depuis des guerres d'agression et de conquête, des guerres coloniales, des guerres frontalières et des guerres ethniques. De nombreux peuples n'eurent d'autre solution que faire la guerre pour défendre leurs droits. Qui plus est, le fléau de la guerre a, ces 13 dernières années, tué 6 millions de personnes en plus.

Voilà six décennies, l'ordre mondial proclamé dans la Charte des Nations Unies reposait sur l'équilibre militaire entre deux superpuissances. Le monde bipolaire qui vit le jour engendra des affrontements, des divisions, la guerre froide et quasiment une guerre nucléaire qui aurait été dévastatrice. Ce n'était pas le monde idéal; loin de là. Pourtant, l'une des deux superpuissances ayant disparu, le monde actuel est pire et encore plus dangereux.

*Le Président assume à nouveau la présidence.*

De nos jours, l'ordre mondial ne peut plus se fonder sur les « sphères d'influence » de deux superpuissances, ou sur la « dissuasion réciproque ». Sur quoi donc devrait-il se fonder? Sur la reconnaissance honnête et généreuse de la part de la seule superpuissance qu'elle doit, non pas faire obstacle, mais contribuer à la construction d'un monde pacifique où tous ont droit à la justice et au développement.

La guerre en Iraq contribue-t-elle à cet objectif? Non. Ses résultats contredisent absolument l'idéal de préserver la paix, de renforcer le rôle des Nations Unies et de consolider le multilatéralisme et la coopération internationale. La triste vérité est que ceux qui sont les mieux à même de prévenir et d'éliminer les menaces à la paix sont justement ceux qui provoquent aujourd'hui la guerre.

Le Gouvernement des États-Unis devrait-il reconnaître cette vérité sur laquelle presque tous les présents dans cette salle sont d'accord? Oui. En quoi cela serait-il humiliant ou nuirait-il tort au prestige de cette grande nation? En rien. Tout le monde reconnaîtrait que ce serait là une rectification bénéfique pour tous, puisque cette guerre a été déclenchée avec le soutien très peu de gens – par étroitesse de vue ou pour des intérêts mesquins – après

qu'il ait été prouvé que les prétextes invoqués étaient faux et qu'on peut observer la réaction d'un peuple qui, comme le fera toujours n'importe quel peuple envahi et occupé, commence à lutter et continuera de le faire pour le respect de son droit à l'autodétermination.

Ainsi donc, l'occupation de l'Iraq doit-elle cesser? Oui. Au plus vite. Elle est à la source de problèmes nouveaux et plus graves, non de leur solution. Doit-on laisser les Iraquiens établir librement leur gouvernement à eux, leurs institutions, et décider de leurs ressources naturelles? Oui. C'est leur droit et ils ne cesseront de se battre pour le récupérer.

Doit-on exercer des pressions sur le Conseil de sécurité pour qu'il adopte des décisions qui l'affaibliront encore sur le plan moral? Non. Cela éliminerait la dernière possibilité de le réformer à fond, de l'élargir et de le démocratiser. Le sort des Nations Unies se joue aujourd'hui dans le dénouement de la crise internationale provoquée par la guerre en Iraq.

Le plus grave des dangers qui nous guettent aujourd'hui serait la persistance d'un monde où régneraient la loi de la jungle, le pouvoir des plus forts, les privilèges et le gaspillage de quelques rares pays, d'une part, les dangers d'agression, le sous-développement et le désespoir pour la grande majorité, de l'autre.

Imposera-t-on à nos peuples une dictature mondiale ou alors préservera-t-on les Nations Unies et le multilatéralisme? Tel est le dilemme. Nous sommes tous d'accord, je crois, que les Nations Unies jouent aujourd'hui un rôle insignifiant ou qu'elles avancent dans cette voie. Toutefois, certains d'entre nous le disent avec inquiétude et s'efforcent de renforcer l'Organisation. D'autres le disent en occultant leur satisfaction et nourrissent l'espoir d'imposer leurs visées au monde.

Interrogeons-nous donc en toute franchise : quel rôle joue aujourd'hui l'Assemblée générale? Presque aucun, disons-le tout net. C'est juste un forum de discussion sans la moindre influence réelle et sans le moindre rôle pratique.

Les relations internationales sont-elles régies par les principes et les objectifs consacrés dans la Charte? Non. Pourquoi donc, alors que la philosophie, les arts et les sciences atteignent des niveaux sans précédents, proclame-t-on de nouveau la supériorité de certains peuples sur d'autres, parle-t-on, à propos d'autres

peuples, qu'on devrait traiter en frères, de « tous perdus de la planète » ou de « la périphérie euro-atlantique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord »? Pourquoi certains d'entre nous se croient-ils en droit de lancer une guerre unilatérale, alors que nous avons tous proclamé dans la Charte des Nations Unies qu'« il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun » et que nous devons « prendre des mesures collectives » en vue de maintenir la paix? Pourquoi ne parle-t-on plus de « réaliser, par des moyens pacifiques ... le règlement de différends »? Pouvons-nous croire que tous les pays cherchent à « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes »? Comment se fait-il, alors, que mon peuple ait été en butte et soit encore en butte à plus de quatre décennies d'agressions et de blocus économique?

La Charte que nous avons adoptée établit « le principe de l'égalité souveraine » de tous les États. Sommes-nous vraiment égaux et jouissons-nous des mêmes droits en tant qu'États Membres? Selon la Charte, oui; selon la réalité sans fard, non. Le respect du « principe de l'égalité souveraine » des États, qui devrait être la clef de voûte des relations internationales contemporaines, ne pourra s'établir que lorsque les pays les plus puissants accepteront dans la pratique de respecter les droits des autres, même si ceux-ci n'ont pas la force militaire ni le pouvoir économique pour les défendre. Les pays les plus puissants et les plus développés sont-ils donc prêts à respecter les droits d'autrui, même si cela porte, si peu que ce soit, atteinte à leurs privilèges? Je crains que non. Les principes du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, du règlement des différends par des moyens pacifiques, du respect de l'intégrité territoriale ou de l'indépendance politique de tout État sont-ils ou non en vigueur? Dans la lettre et l'esprit de la Charte, oui. Mais, dans la réalité, est-ce bien vrai?

Certes, un petit groupe de pays développés a bénéficié de cette situation ces dernières décennies. Mais cette époque est révolue. Ils commencent à leur tour à être victimes des politiques impériales d'une superpuissance. Dès lors, ne devraient-ils pas envisager, avec un peu de modestie et de bon sens, de travailler de concert avec les plus de 130 pays du tiers monde qui ont dû souffrir cet ordre injuste et qui sont

prêts à tenter de persuader le plus puissant de renoncer à son arrogance et de remplir ses devoirs de fondateur de l'Organisation des Nations Unies?

Cuba est d'avis que nous ne devons ni ne pouvons renoncer au multilatéralisme; que nous ne devons ni ne pouvons renoncer aux Nations Unies; que nous ne pouvons ni ne devons renoncer à la lutte pour un monde de paix, de justice, d'équité et de développement pour tous. Aussi estime-t-elle qu'il nous faut atteindre trois objectifs immédiats.

En premier lieu, nous devons mettre fin à l'occupation de l'Iraq, transférer immédiatement le contrôle réel de la situation aux Nations Unies, rendre à ce pays sa souveraineté et mettre en place un gouvernement légitime issu de la volonté du peuple iraquien. Le partage scandaleux des richesses de ce pays doit cesser sur-le-champ. Ce serait une décision bénéfique pour les États-Unis, dont les jeunes meurent là-bas en livrant une guerre injuste et sans gloire; bénéfique pour l'Iraq, dont le peuple pourra entreprendre une nouvelle étape de son histoire; bénéfique pour l'ONU, qui a été aussi victime de cette guerre; et bénéfique pour tous nos pays, en proie à la récession économique internationale et à l'insécurité croissante qui nous menace tous.

En deuxième lieu, il nous faut nous engager sans plus de retard dans une réforme réelle et, surtout, dans une démocratisation profonde des Nations Unies. La situation est d'ores et déjà intenable. La preuve en est l'incapacité honteuse du Conseil de sécurité, d'abord, d'empêcher la guerre en Iraq, et, ensuite, d'exiger du Gouvernement israélien qu'il n'expulse ni n'assassine le leader du peuple palestinien qui, selon ce qu'avait décidé ce même Conseil voilà plus de cinquante ans, aurait dû disposer depuis longtemps d'un État indépendant. Que le Gouvernement des États-Unis ait recouru à 26 reprises au droit de veto pour protéger les crimes d'Israël est la preuve qu'il faut abolir cette prérogative!

Il faut donc une réforme qui en revienne aux racines mêmes des Nations Unies à leur fondation, qui garantisse le respect réel de la Charte; qui rétablisse les mécanismes de sécurité collective et la primauté du droit international. Il faut une réforme qui garantisse la capacité des Nations Unies de préserver la paix, de conduire la lutte pour le désarmement général et complet, y compris nucléaire, auquel de nombreuses générations ont aspiré. Il faut une réforme qui rende à

l'Organisation des Nations Unies ses prérogatives dans la lutte pour le développement économique et social et pour les droits élémentaires – tels les droits à la vie et à l'alimentation – de tous les habitants de la planète. Et ceci est d'autant plus nécessaire que le néo-libéralisme a échoué d'une manière fracassante et qu'une nouvelle occasion de fonder un nouveau système de relations économiques internationales se présente maintenant. Il nous faut redonner son rôle à l'Organisation des Nations Unies, et il faut que tous les États, petits ou grands, en respectent la Charte, tout en veillant à ce que cette réforme ne sombre pas, sans bruit, dans une adaptation bureaucratique de ce qu'il reste des Nations Unies aux intérêts et aux lubies de quelques pays riches et puissants.

Enfin, nous devons reprendre le débat sur les graves problèmes économiques et sociaux qui frappent le monde aujourd'hui. Nous devons donner la priorité à la lutte pour le droit au développement de près de 5 milliards de personnes. Lors du Sommet du Millénaire, nous nous étions engagés à réaliser des objectifs très modestes et largement insuffisants. Mais tout ceci a déjà été jeté aux oubliettes et on n'en parle même plus. Et cette année, 17 millions d'enfants de moins de 5 ans vont mourir, victimes non pas du terrorisme mais de la malnutrition et de maladies contre lesquelles il existe un vaccin. Discuterons-nous un jour dans cette salle avec réalisme et dans un esprit de solidarité pour savoir comment, comme cela a été décidé lors de la Déclaration du Millénaire, réduire de moitié d'ici à 2015 l'extrême pauvreté qui touche actuellement plus de 1,2 milliard de personnes, ainsi que le nombre de personnes qui souffrent de la faim, qui dépasse les 800 millions? Allons-nous discuter des presque 900 millions d'adultes analphabètes? Ou la Déclaration du Millénaire deviendra-t-elle elle aussi lettre morte, à l'instar du Protocole de Kyoto et des décisions d'une dizaine de sommets de chefs d'État?

Cette année, les pays développés fourniront aux pays du tiers monde 53 milliards de dollars d'aide publique au développement. En échange, ces pays en recevront plus de 350 milliards de dollars au titre des intérêts de la dette extérieure; et à la fin de l'année, notre dette extérieure aura encore augmenté. Les créanciers pensent-ils vraiment que cette situation injuste pourra durer éternellement? Devons-nous, nous, les débiteurs, nous résigner à être toujours pauvres? Ce tableau d'injustices et de périls dans lequel se trouvent la plupart des pays est-il vraiment celui dont avaient

rêvé les fondateurs de l'ONU? Non. Comme nous, ils avaient rêvé qu'un monde meilleur était possible.

Telles sont les questions auxquelles, à mon humble avis, nous aimerions trouver la réponse ici, dans cette salle. Je ne parle pas de Cuba qui, condamnée à mourir pour avoir voulu être libre, a dû se battre seule, pensant non seulement à elle, mais aussi à tous les peuples du monde.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. George A. Papandreou, Ministre des affaires étrangères de la Grèce.

**M. Papandreou** (*Grèce*) (*parle en anglais*): Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Vous prenez vos fonctions à un moment difficile dans les affaires internationales. Je suis convaincu que, sous votre direction, l'Assemblée apportera des contributions positives à la paix et aux progrès dans le monde. Permettez-moi également de remercier chaleureusement votre prédécesseur, notre ami M. Jan Kavan, de son engagement et de sa diligence.

Nous souscrivons pleinement à la déclaration faite par M. Frattini au nom de l'Union européenne, ainsi qu'aux priorités que l'Union européenne a énoncées devant l'Assemblée.

Lorsque j'assumais la présidence de l'Union européenne, il y a quelques mois à peine, j'ai eu l'honneur de travailler en étroite collaboration avec le Secrétaire général à un moment vraiment critique. Le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a souvent dû se battre pour préserver l'autorité morale de l'ONU et pour mener à bien son mandat. Ses efforts inlassables en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde méritent tout notre appui.

Effectivement, cette année, l'ONU a été mise à l'épreuve bien plus souvent que jamais avant dans son histoire. Pendant la crise iraquienne, les citoyens du monde ont mis tous leurs espoirs dans la capacité de l'ONU à riposter à la menace potentielle des armes de destruction massive tout en préservant la paix et la légitimité du droit international. Les dirigeants de la communauté internationale n'ont pas réussi à s'unir autour de l'opinion publique mondiale, et c'est la guerre qui s'est ensuivie. Comme Kofi Annan l'a dit à l'Assemblée, une nouvelle doctrine de force préventive et de mesures unilatérales a remis en question notre

longue tradition de consensus mondial sur la sécurité collective.

Paradoxalement, en dépit de cette crise, nos citoyens en attendent plus aujourd'hui de l'ONU, et non pas moins. Que nous ayons à faire face à la pauvreté, à l'inégalité, aux violations des droits de l'homme, au terrorisme, à la pollution ou aux armes de destruction massive, le monde se tourne vers nous pour que nous montrions la voie à suivre. Il attend de nous que nous fassions de l'insécurité d'aujourd'hui les possibilités de demain. C'est peut-être beaucoup, mais c'est possible. C'est possible aujourd'hui, car nous constatons une prise de conscience croissante de la nécessité de réfléchir sérieusement à la gouvernance mondiale. Cette prise de conscience est liée à l'ampleur et à la complexité des questions auxquelles l'humanité est confrontée. Cela est lié également au fait qu'en cette époque de mondialisation, un problème dans une partie du monde peut avoir des incidences majeures sur notre coin du village mondial.

La légitimité de l'ONU est au coeur de ce débat. Si nous voulons convaincre les puissants de ce monde que l'unilatéralisme ne paie pas, il nous faut démontrer que le multilatéralisme fonctionne. Il nous faut démontrer que des organisations comme la nôtre peuvent effectivement faire face aux menaces à la paix et à la sécurité. Il nous faut repenser nos institutions, qui doivent être viables sur les plans politique et financier. Nous devons nous assurer que nos institutions tirent leur légitimité non seulement des mesures et des décisions justes que nous prenons, mais aussi du fait qu'elles sont vraiment démocratiques et qu'elles représentent, dans la mesure du possible, un consensus mondial.

Tout ceci est possible mais exige des changements courageux – certainement le courage d'ouvrir un dialogue sincère entre les citoyens, les pays, les continents et les civilisations. C'est pourquoi nous souscrivons pleinement à la proposition du Secrétaire général relative à la réforme de l'ONU. Quand l'Assemblée se réunira à nouveau l'année prochaine, nous devons avoir atteint des objectifs réalistes et des résultats tangibles, et nous devons avoir réévalué le rôle des divers organes des Nations Unies et leurs missions respectives. Le rôle du Conseil de sécurité est essentiel et sa composition doit être plus représentative afin que son autorité et sa légitimité jouissent d'une confiance totale. L'ONU peut jouer un rôle de premier plan dans la sauvegarde de la sécurité,

de la paix et de la prospérité de l'humanité. La Grèce travaillera dans cette optique si l'Assemblée nous fait l'honneur de nous élire au Conseil de sécurité pour la période 2005-2006.

Du coin du monde d'où je viens, je peux dire en toute confiance que la perspective de la paix est bien réelle. Au cours du siècle dernier, la Grèce a connu deux Guerres mondiales, deux guerres des Balkans, une grande guerre avec la Turquie, une famine, une guerre civile, de nombreuses dictatures et une confrontation avec la Turquie à propos de Chypre. Nous avons également accueilli un grand nombre de réfugiés issus de crises, de nettoyages et de guerres ethniques dans notre région de l'Europe du Sud-Est et du Moyen-Orient.

Il existe aujourd'hui l'espoir dans les Balkans que la paix a des chances de devenir permanente, que la démocratie peut fleurir et que les êtres humains peuvent coexister dans la dignité, quelles que soient leurs affiliations ethniques, politiques ou religieuses. La Grèce et la Turquie ont émergé d'une longue période – plus de 40 ans – de tension et de suspicion, alors que les contacts étaient rares et qu'aucun accord bilatéral n'avait été signé. À deux reprises au cours des dernières décennies, nous avons été au bord de la guerre. Aujourd'hui, devant cette assemblée, je peux déclarer que la Grèce et la Turquie ont ratifié 14 accords dans des domaines allant du tourisme à l'agriculture, et de l'éducation à la sécurité. Nous avons également convenu de 10 mesures de confiance et, bien que nous ayons encore des divergences fondamentales sur certaines questions précises, nous tâchons de remédier ensemble aux questions les plus litigieuses et les plus controversées qui nous divisent depuis des décennies.

Autre preuve de l'amélioration de nos rapports, mon homologue turc, Abdullah Gül, et moi-même avons présenté en même temps hier dans ce bâtiment, nos instruments de ratification de la Convention d'Ottawa interdisant les mines terrestres. À Chypre, une île qui a été divisée après l'invasion et l'occupation turques en 1974, nous constatons un désir commun d'édifier un pays démocratique et uni, où Chypriotes turcs et Chypriotes grecs peuvent vivre ensemble en paix. En avril dernier, à la suite de la levée des restrictions sur la libre circulation des personnes, des milliers de Chypriotes ont saisi cette occasion pour traverser la « Ligne verte » pour se

rencontrer, montrant ainsi qu'il est possible pour eux d'avoir un avenir commun.

Toutefois, cette levée des restrictions ne peut pas tenir lieu de règlement d'ensemble du problème politique de l'île. Au fil des ans, la Grèce a appuyé activement les efforts du Secrétaire général en faveur d'un règlement global, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux principes sur lesquels repose l'Union européenne, à savoir l'Acquis communautaire. Ces résolutions doivent être appliquées. Nous n'abandonnerons pas l'espoir, jusqu'à ce que les Chypriotes puissent vivre ensemble, en harmonie et en sécurité, dans un État fédéral, avec une citoyenneté unique, sans troupes étrangères sur leur territoire. Le 1er mai 2004, Chypre deviendra un membre à part entière de l'Union européenne. Nous espérons que le plan Annan servira de base de négociation, ce que l'on trouvera une solution permettant à la population chypriote turque de bénéficier également de la sécurité et de la prospérité qu'apportera l'adhésion à l'Union européenne. Cela n'est pas impossible.

Or, tous ces efforts soutenus en vue de la paix dans la région n'auraient pas été possibles sans la création d'un cadre viable, stable et durable de valeurs, de principes, de visions et d'intérêts partagés et sans un engagement profond en faveur du respect des droits de nos citoyens, y compris la vision d'une société où, comme l'a dit Périclès dans son *Oraison funèbre*, chacun est libéré de tout soupçon vis-à-vis de l'autre. Ce cadre, cette vision et ces valeurs communs peuvent se résumer en une expression : notre Union européenne.

Il y a 50 ans, l'Europe était dévastée par deux guerres mondiales et d'innombrables conflits régionaux. Par nos valeurs communes axées sur le respect envers l'état de droit, la démocratie, la liberté et la solidarité, nous avons surmonté les guerres et la Shoah et nous avons assisté à la chute du Mur de Berlin. Aujourd'hui, l'Union européenne est un modèle de multilatéralisme et un système de gouvernance collective qui permet de promouvoir des intérêts partagés et d'examiner les problèmes communs d'une coalition d'États nations, qui aspirent tous à la paix et à la sécurité, dans une union commune. L'Europe n'a peut-être pas de baguette magique pour résoudre toutes les crises, mais nous avons démontré qu'il est possible de construire un continent stable et démocratique. C'est cette perspective qui nous unit maintenant dans

les Balkans, qui donne l'espoir d'une amélioration des relations greco-turques et qui crée une vision commune pour les Chypriotes grecs et turcs. L'Organisation des Nations Unies peut tirer des enseignements de notre expérience alors qu'elle s'apprête à entreprendre les réformes nécessaires. Ce que l'Union européenne nous a fourni, ce n'est pas une baguette magique. Nous avons simplement dit que les questions de guerre et de paix revêtent une telle importance pour l'humanité qu'elles ne peuvent être laissées aux seuls dirigeants, aussi remarquables soient-ils. Elles ne peuvent être laissées aux seuls négociateurs, aussi compétents soient-ils. Elles ne peuvent être laissées aux seuls séismes, catastrophes ou inspirations, aussi importants soient-ils. Ce qu'il nous faut, c'est un environnement durable, sûr et stable reposant sur des valeurs communes, le droit international, et des pratiques et desseins acceptés. C'est dans cet environnement sûr que nous pouvons élaborer des feuilles de route, des critères, des jalons, des échéanciers et des objectifs, qui peuvent devenir des instruments crédibles et puissants pour le règlement pacifique des conflits et la mise sur pied d'institutions durables de stabilité et de convivialité.

C'est la raison pour laquelle l'ONU a pris une telle importance pour l'Iraq et son peuple, ainsi que pour la mise en oeuvre de la feuille de route destinée à résoudre le conflit palestinien et le conflit plus large du Moyen-Orient. Alors que nous n'étions pas d'accord, en Europe, sur les moyens à employer face à l'Iraq, nous restons unis dans notre conviction selon laquelle l'ONU a un rôle vital à jouer dans le processus de reconstruction et de stabilisation. J'affirmerais que la situation difficile en Iraq vient nous rappeler impitoyablement qu'une coopération multilatérale est essentielle à la mise en place d'une paix et d'une sécurité mondiales. Nous ne pourrons instaurer une paix durable en Iraq que si nous oeuvrons de concert.

En évoquant l'importance du rôle de l'ONU en Iraq, nous signalons simplement ce qui est l'évidence même, à savoir qu'il faut créer un environnement international stable, propice à la naissance et la maturation de solutions susceptibles de stabiliser la région. C'est dans ce contexte qu'il doit être possible de créer un État palestinien d'ici à 2005, vivant côte à côte avec Israël, dans la sécurité. C'est également dans ce contexte que durant la présidence grecque de l'Union européenne, nous avons accordé une grande importance à l'instauration d'un dialogue approfondi

entre les cultures, dans l'espoir de combler l'écart grandissant quant à la manière dont les différentes cultures perçoivent notre monde en changement. Nous avons également consenti des efforts considérables pendant la présidence grecque au renforcement des relations entre l'Europe et le monde arabe. Nous espérons que ce dialogue continuera d'être un investissement et un instrument pour faire avancer la paix, la démocratie et la prospérité.

L'Iraq a obligé l'Europe à penser dans une optique mondiale. Nous nous sommes rendu compte que pour protéger la sécurité de nos citoyens, nous devons mettre au point des politiques étrangère et de défense beaucoup plus musclées. Nous avons pris l'initiative, durant la présidence grecque, de lancer la première stratégie européenne de sécurité. Nous créons à présent des politiques de défense mieux définies ainsi que de meilleures capacités militaires et de gestion des crises. En juin dernier, l'Union européenne a adopté sa première stratégie destinée à lutter contre la prolifération des armes de destruction massive avec un plan d'action commun sur le terrorisme. Cela a rapidement été suivi d'un accord-cadre sur les armes de destruction massive entre l'Union européenne et les États-Unis.

De même, des problèmes comme le terrorisme, le trafic des drogues, des armes et des personnes et la prolifération des armes de destruction massive montrent que dans notre monde, les conflits dépassent largement les frontières nationales. Il est logique de conclure que ces problèmes ne peuvent être réglés que par le biais d'actions et de politiques multilatérales, dans notre village planétaire. Le développement durable apportera une paix durable. Mais une paix durable est également tributaire de la liberté de nos citoyens : liberté de choix, liberté de participer, liberté de ne pas être soumis à l'oppression, à la peur et à la discrimination.

La démocratie est de bon augure pour la sécurité, mais cette dernière ne peut être réalisée si nos institutions et nos décisions ne sont pas perçues comme étant légitimes. La démocratie ne peut pas être imposée, elle doit être cultivée. C'est une tâche difficile qui nous attend, à savoir créer des processus démocratiques de manière transnationale. Cela devient un défi mondial que nous ne pouvons nous permettre de négliger. Mais il doit être possible de le relever, sinon nous serons toujours la proie de forces extrémistes qui ont recours à la violence, en exploitant

souvent le sentiment d'exclusion qui existe parmi nos citoyens, qui sont nombreux à se sentir exclus de la prospérité et des droits de l'homme.

Cette année, ces forces ont été responsables de la mort prématurée de trois champions de la démocratie. Permettez-moi de citer leurs noms : Zoran Djindjić, Sergio Vieira de Mello et Anna Lindh. Leurs décès tragiques représentent un défi fondamental aux libertés et à la démocratie mêmes qu'ils ont défendues avec autant d'acharnement. Nous ne pouvons pas permettre que la menace de la violence, de l'intolérance et de la peur retiennent nos sociétés démocratiques en otages. Nous ne devons pas laisser l'insécurité nous aveugler, nous faisant oublier la simple vérité selon laquelle la démocratie est la clef d'un monde sans violence.

Dans notre village planétaire aujourd'hui, nous devons nous assurer d'avoir un système international de gouvernance qui soit vraiment démocratique. Nous devons nous demander : nos institutions internationales sont-elles réellement représentatives et responsables? Qui décide des normes et règlements applicables à l'échelle de la planète? Qui applique ces décisions? Quels intérêts servent-elles? Pourquoi tant de nos citoyens ressentent-ils le besoin de manifester lors de sommets internationaux? Comment pouvons-nous répondre à leurs doléances et les associer à la prise de décisions? Si nous trouvons des réponses satisfaisantes à ces questions, nous aurons réussi, dans une bonne mesure, à remplacer l'insécurité d'aujourd'hui par les possibilités de demain.

En tenant compte de sa longue histoire de démocratie, la Grèce s'est engagée en faveur de l'appui et du développement de nouvelles pratiques démocratiques. Nous pouvons le faire par le biais de l'Internet, qui a créé des possibilités nouvelles tout à fait révolutionnaires pour revigorer et enrichir le dialogue démocratique. Nous avons créé une expérience en ligne au cours de la présidence grecque de l'Union européenne, appelée « e-Vote », un projet pilote électronique grâce auquel les citoyens peuvent participer aux débats en cours. Dans trois mois, nous nous retrouverons à Genève pour la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information. La Grèce organisera une conférence spéciale sur la promesse de la démocratie électronique. J'invite l'Assemblée tout entière à y prendre part.

Enfin, dans ce village planétaire, nous avons également besoin d'avoir des festivals mondiaux,

malgré nos nombreuses difficultés, pour célébrer l'humanité et nos valeurs communes. Les Jeux olympiques constituent un tel festival. La Grèce aura l'honneur de célébrer le retour au pays des Jeux olympiques en 2004.

Nous avons présenté à l'Assemblée générale un nouveau projet de résolution ayant pour thème : « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Nous voulons encourager l'idée qu'il est possible d'instaurer une paix durable à partir d'une pause dans les hostilités. L'ONU et, en particulier, le Secrétaire général se sont toujours faits les champions de la coopération pacifique grâce au sport. Depuis 1993, l'Assemblée a adopté à l'unanimité 6 résolutions exigeant une trêve pendant les Jeux olympiques. Ce projet de résolution, comme ceux qui l'ont précédé, demandent à tous les États Membres d'observer la trêve olympique, l'accord de paix le plus long de notre histoire. Je demande instamment à l'Assemblée d'appuyer ce projet de résolution. Réaffirmons notre attachement à l'esprit de la coopération pacifique sur laquelle se fondent les Jeux olympiques. Transmettons un message symbolique, depuis cette Organisation internationale de la paix, pour des Jeux olympiques pacifiques et, au bout du compte, pour un monde plus pacifique. Prouvons que cela aussi est possible.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. le général de corps d'armée M. Mompoti Merafhe, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Botswana.

**M. Merafhe** (Botswana) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais adresser une fois encore les condoléances de mon gouvernement et du peuple botswanais au Secrétaire général et à tout le personnel des Nations Unies à la suite de l'attentat terroriste contre le bureau des Nations Unies à Bagdad le 19 août dernier. Nous avons été horrifiés qu'un attentat de cette envergure ait été perpétré contre des fonctionnaires internationaux dont la seule mission dans le pays était d'aider les Iraquiens à le reconstruire. La disparition du Représentant spécial, Sergio Vieira de Mello, et de nombre de ses collègues constitue une perte véritable pour la famille des Nations Unies, que nous ressentirons tous encore longtemps.

Je voudrais maintenant vous rendre hommage, Monsieur le Président, et vous féliciter pour votre

élection en tant que Président de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Je vous assure du plein appui de ma délégation. Je voudrais également rendre hommage à notre illustre Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le dynamisme avec lequel il dirige l'Organisation, en particulier pour son engagement indéfectible en faveur de la réforme de l'ONU. Je l'assure de l'appui sans réserve du Botswana dans l'accomplissement de ses lourdes responsabilités.

La cinquante-huitième session commence alors que nous sommes confrontés à des énormes défis posés à la cohésion de la communauté internationale et au rôle de l'ONU en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous venons d'être les témoins de la guerre en Iraq qui a entraîné de profondes divisions et des récriminations entre les États Membres de l'ONU. Il importe que les États Membres mettent de côté leurs différences et encouragent l'Organisation en tant que force susceptible de rallier les nations, grandes et petites, autour de causes communes. Pour que l'ONU réussisse dans sa mission, il importe que tous les États Membres respectent la Charte.

Bien qu'ils soient actuellement moins nombreux, les conflits continuent de ravager le continent africain. Des combats sont en cours dans de nombreuses régions du Libéria, même si un semblant de paix règne dans la capitale, Monrovia. Nous nous félicitons du fait que le Conseil de sécurité ait décidé d'envoyer une mission de maintien de la paix dans ce pays déchiré par la guerre. Le processus de paix en Côte d'Ivoire, bien qu'il se poursuive, reste fragile. Tout récemment, un coup d'état a été perpétré en Guinée-Bissau. Le Botswana condamne fermement ce coup qui ne fait que ternir davantage l'image de l'Afrique. Nous nous félicitons du fait que, grâce à la médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine, l'armée bissauguinéenne a décidé de transférer le pouvoir à une administration intérimaire civile jusqu'à la tenue des élections dans deux ans.

Ces conflits continuent de drainer les forces de l'Afrique et de saper la capacité de ce continent à se concentrer sur des tâches tout aussi redoutables que sont le développement et l'élimination de la pauvreté. Le cercle vicieux de la guerre, de la pauvreté, de la faim et de la maladie a jeté les Africains dans le désespoir. Ils se demandent si, au seuil de ce nouveau

millénaire, ils connaîtront jamais l'aube de paix et de tranquillité tant désirée. L'incapacité de la communauté internationale à agir jusqu'ici avec détermination face à ces conflits ne rendra indubitablement que plus difficile la mise en œuvre, par ce continent, de ses grands programmes tels que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Le conflit au Moyen-Orient reste très préoccupant. Toutes les initiatives en vue d'un règlement pacifique, dont la feuille de route appuyée par le Quatuor, ont échoué jusqu'ici. L'obstination d'Israël et d'autres à vouloir déterminer qui, parmi les dirigeants palestiniens, sera leur interlocuteur est un préalable inacceptable à de véritables négociations. Pire, la menace d'expulser M. Arafat, le dirigeant démocratiquement élu des Palestiniens est le meilleur moyen de déclencher de nouveaux troubles susceptibles d'entraîner, de part et d'autre, de nouvelles pertes en vies humaines. Cette situation doit être condamnée par tous ceux qui souhaitent voir la paix régner sur ce territoire.

En Iraq, malgré les déclarations officielles proclamant la fin des hostilités, le pays n'est toujours pas en paix. Au contraire, nous assistons à une escalade de la violence, faisant chaque jour de nombreuses victimes dont des soldats de la coalition. La situation exige de toute évidence une intervention du Conseil de sécurité pour garantir que le peuple iraquien dispose d'un mandat l'autorisant à se gouverner lui-même et permettant à l'ONU de jouer un rôle plus important dans la reconstruction du pays.

Le Botswana est fermement convaincu que les différents défis que connaît la communauté internationale aujourd'hui sont les mieux traités dans un cadre multilatéral. L'ONU reste l'instance principale pour promouvoir l'Agenda pour la paix. Des petits États, comme le mien, placent beaucoup d'espoir dans des partenariats multilatéraux et dans la coopération car, individuellement ou au sein de leurs propres groupes régionaux, les défis auxquels ils font face sont trop considérables. Nous demandons donc à tous les États Membres de renouveler leur attachement aux nobles idéaux de l'Organisation.

Alors que nous consacrons nos énergies à la paix et à la sécurité, il faut également continuer à mettre l'accent sur ce double défi du développement et de l'élimination de la pauvreté. C'est un défi mondial qui

exige des solutions à l'échelle mondiale et la participation active de toutes les nations.

On ne peut en aucune façon considérer que nos efforts pour éliminer la pauvreté aient abouti. La pauvreté continue de ternir les tentatives faites par l'humanité d'assurer le relèvement socioéconomique. Les politiques, les stratégies et les programmes qui visent à redresser cette situation n'ont pas eu les résultats escomptés. On estime qu'environ 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté, dont la majorité en Afrique. Il est inacceptable qu'à notre époque, alors que des milliards de dollars sont dépensés pour des armes, des technologies spatiales et pour d'autres progrès de l'activité humaine, un nombre aussi important de personnes demeurent pauvres et marginalisées.

Nous devons garder à l'esprit le lien clairement établi entre, d'une part, la pauvreté et, d'autre part, l'instabilité politique et l'insécurité que connaît le monde actuel. La pauvreté engendre les ressentiments, la colère et le désespoir. Les populations condamnées à vivre en marge de la société estiment qu'elles n'ont rien à gagner à participer au processus de gouvernance démocratique. Elles pensent plutôt qu'elles n'ont rien à perdre à recourir à des procédés violents pour faire entendre leurs doléances car, dans leur esprit, la communauté internationale est indifférente à leurs souffrances.

Trois ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire par nos chefs d'État, l'Assemblée générale doit faire le bilan des progrès réalisés dans l'accomplissement des engagements qu'elle énonce. Le Botswana se félicite du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Déclaration. Ma délégation a l'intention de prendre activement part au débat sur la question.

Il nous faut déterminer concrètement si le flux de l'aide publique au développement s'est accru. Il nous faut évaluer notre capacité à mobiliser suffisamment de ressources nationales et internationales aux fins du développement, notamment l'investissement étranger direct et les apports de capitaux privés. Il nous faut établir si nous avons réglé le problème de la dette extérieure. Il nous faut prendre la mesure du chemin parcouru dans la mise en place d'un système monétaire et commercial international juste et équitable. Mais surtout, il nous faut prendre la mesure des progrès réalisés dans la lutte mondiale contre la pandémie du

VIH/sida. À cet égard, il est regrettable que les récentes négociations à Cancun sur le commerce, facteur clef de la réduction de la pauvreté et du développement, n'aient pas abouti.

J'ai évoqué tout à l'heure la nécessité pour la communauté internationale de s'attaquer au problème de la pauvreté avec toutes les ressources à sa disposition; à défaut, on ne fera qu'accroître encore le niveau de frustration et de colère et le sentiment d'impuissance parmi les pauvres, qui, en retour, fournissent un terrain fertile au radicalisme et à l'extrémisme.

Le Botswana condamne fermement le terrorisme international sous toutes ses formes et manifestations. Le terrorisme, comme la pauvreté, constitue désormais la principale menace aux règles civilisées des relations internationales. La récente attaque, absurde et délibérée, contre les bureaux de l'Organisation des Nations Unies à Bagdad nous rappelle, de manière brutale, que même les serviteurs de la paix et de l'humanité de l'ONU ne sont pas à l'abri des actes de terrorisme. Nous devons appuyer l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de l'adoption de mesures urgentes garantissant la protection et la sécurité du personnel de l'ONU où qu'il se trouve. Nous pensons que l'ONU doit être habilitée à jouer un rôle central pour rassembler un consensus international autour des mesures à prendre pour enrayer le fléau du terrorisme. À cet égard, le Botswana reste disposé à coopérer de toutes les manières possibles avec les différentes institutions du système des Nations Unies concernées.

Ma délégation se félicite vivement de la tenue d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale le 22 septembre dernier, consacrée à la mise en commun des meilleures pratiques et des enseignements tirés dans la lutte contre la pandémie du VIH/sida. En tant que l'un des pays les plus touchés par ce fléau, mon gouvernement accorde la plus haute priorité à la lutte contre le VIH/sida. Ma délégation appuie pleinement les conclusions auxquelles est parvenue la table ronde interactive de haut niveau quant aux questions les plus importantes auxquelles il faut aujourd'hui faire face, à savoir le leadership politique; la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH/sida; l'importance de vastes partenariats et la mobilisation des ressources à très grande échelle. Nous demandons à nos partenaires de développement, tant aux gouvernements qu'au secteur privé, de faire un geste supplémentaire et

d'appuyer les efforts des pays en développement qui luttent si dur pour honorer leurs obligations et maîtriser ce fléau.

Pour ce qui est des propositions de réforme du Secrétaire général, si des progrès ont déjà été réalisés concernant la rationalisation des activités au sein du Secrétariat, en particulier dans le domaine économique et social, la réforme du Conseil de sécurité se heurte toujours à des obstacles considérables. Le Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité a, selon nous, fait tout ce qui était humainement possible pour obtenir un large éventail de points de vue et pour tenter de réconcilier les différences apparues. Malheureusement, les progrès sont minimes. Il est évident pour nous que cette question, qui revêt une importance vitale pour toute l'Organisation, ne pourra progresser que si certains États Membres clefs manifestent la volonté politique nécessaire. Cette question ne peut continuer ainsi de mettre en échec notre sagesse collective, après dix ans de délibérations. Une solution de compromis doit voir le jour rapidement, sinon l'histoire nous jugera durement.

Nous nous félicitons de ce qui semble émerger comme un consensus en faveur de la revitalisation de l'Assemblée générale. Les discours prononcés à l'Assemblée ont été, à juste titre, qualifiés par le Secrétaire général, dans son rapport, comme répétitifs et stériles. L'ordre du jour tend à être trop long et entraîne souvent des redondances dans les questions traitées. Nous sommes d'accord avec les propositions consistant à adopter un ordre du jour concis et précis, en regroupant un certain nombre de questions. Les longs discours devraient être remplacés par des débats plus ciblés et des dialogues interactifs. Nous sommes fermement convaincus que ces modestes réformes rendront les délibérations de l'Assemblée générale beaucoup plus intéressantes pour ceux que nous représentons. Elles permettraient également que les questions qui revêtent une importance cruciale soient débattues en détail, facilitant ainsi la mise en œuvre des décisions prises.

Pour conclure, je voudrais réitérer l'engagement du Botswana envers l'Organisation des Nations Unies et son ordre du jour. Pour nous, l'ONU est l'incarnation de notre volonté collective d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

*La séance est levée à 13 h 25.*